

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 6 février 2025 / 7 chaâbane 1446 - N° 3758 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 06h24 Dohr: 13h01
Asr: 15h50 Maghreb: 18h14 Isha: 19h35

MÉTÉO

Alger	: 16°	10°
Oran	: 19°	12°
Annaba	: 16°	07°
Béjaïa	: 14°	09°
Tamanrasset:	26°	13°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune opère un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux

P.3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen des recommandations issues de la rencontre Gouvernement-walis et d'autres secteurs

P.24

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Une délégation du Conseil de la nation participe à la réunion du groupe de travail sur le financement de l'Assemblée parlementaire de l'UPM

P.24

ALGÉRIE - INDE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en Inde

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame, mercredi, une visite officielle en République de l'Inde, sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et Secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, Monsieur le Général d'Armée Chanegriha Saïd, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, entame une visite officielle en République de l'Inde, à partir d'aujourd'hui 5 février 2025", précise la même source.



ENERGIES ET MINES

Arkab évoque avec son homologue bosnien le renforcement de la coopération bilatérale

P.6

VOIES FERRÉES

Lancement d'un programme national pour la réhabilitation et la modernisation de 75 gares ferroviaires

P.4

LUTTE CONTRE LE CANCER

Début des travaux du 1^{er} congrès international dédié aux malades

P.10

SANTÉ

GLIOBLASTOME
Quels traitements pour cette tumeur du cerveau ?

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE O. AKBOU 1 - CSC O
Qualification de l'Olympique Akbou pour les 16^e de finale

Par F Yanis

P.21



ANNABA
La 7^e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine

P.16

ARMÉE
Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et une quantité d'armes et de munitions récupérée

P.24

OUARGLA

Le 4^e Salon international "BATISUD" du 8 au 11 février (Organisateurs)



La 4^{ème} édition du Salon International du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations Pétrolières "Batisud" sera tiendra du 8 au 11 février à Ouargla, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Le Salon verra la participation de compagnies et entreprises algériennes et étrangères spécialisées dans les activités du bâtiment, des travaux publics et des services pétroliers et gaziers, et les entités concernées par les technologies liées aux activités pétrolières, a fait savoir le responsable de l'entreprise organisatrice "Souf-Foire", Abderraouf Sedouki.

Ces opérateurs économiques et des représentants de compagnies d'envergure mondiale établies en Algérie, ainsi que des organismes administratifs, des entreprises publiques d'assurance et de réassurance ainsi que des institutions bancaires prendront également part à cette manifestation économique pour vulgariser leurs services et les avantages accordés en termes d'octroi de prêts, d'appui et de facilités, a-t-il expliqué.

Cette manifestation économique et industrielle sera mise à profit par les professionnels pour échanger leurs expériences techniques dans les domaines de la construction, des travaux publics et des installations pétrolières, et nouer des relations avec des entreprises étrangères et intervenants dans le domaine des équipements industriels, installations et maintenance.

CONSTANTINE

Mise en service "prochaine" de plusieurs sûretés urbaines

Plusieurs sièges de sûretés urbaines seront mis en service "dans les prochains jours" dans nombre de communes de la wilaya de Constantine, a indiqué mardi le wali, Abdelkhalak Sayouda.

Dans une déclaration à la presse au terme d'une tournée d'inspection des nouveaux sièges de sûreté en prévision de leur prochaine exploitation, M. Sayouda a affirmé que plusieurs sièges de sûreté urbaine seront mis en service "prochainement", notamment dans les pôles urbains d'Ain Nahas, Massinissa dans la commune d'El Khroub, Bekira (Hamma Bouziane) et la circonscription administrative Ali Mendjeli qui nécessitent la présence de sûreté pour veiller à la sécurité des personnes et des biens. Ces projets constituent "un plus de qualité pour le système de sûreté urbaine dans la wilaya" et "il a insisté sur la réception de ces infrastructures dans les délais fixés et conformément aux caractéristiques requises", a-t-il affirmé.

La sortie du wali a porté sur la visite des chantiers de sièges de sûreté urbaine de la cité Benchequi (Constantine), de Bekira dans la commune d'Hamma Bouziane et de Retba (commune de Didouche Mourad).

Il a également inspecté les projets de sûretés urbaines de la cité 3.500 logements à Massinissa (El Khroub), de la cité 3.000 logements à Massinissa, de la cité 3.200 logements AADL à Ain Nahas (EL Khroub).

Dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, le wali a inspecté les chantiers des sûretés urbaines de l'unité de voisinage n 14 et de la cité 2.050 logements de l'unité de voisinage n 20, appelées à renforcer la présence sur le terrain des éléments de police et améliorer leurs conditions de travail.

ACCIDENTS DE LA ROUTES

Mostaganem: un mort et trois blessés dans un accident de la route à Ain Nouissy

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu mercredi à Ain Nouissy, ouest de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya.

La même source a précisé que les équipes de secours de l'unité secondaire de la Protection civile d'Ain Nouissy sont intervenues aux environs de 11 heures pour évacuer les victimes de l'accident, qui s'est produit sur le chemin communal reliant la commune d'Ain Nouissy à la RN 17.

"Une violente collision entre un véhicule utilitaire et une voiture de tourisme a entraîné la destruction complète des deux véhicules et blessé quatre personnes, dont une avec des blessures multiples et une perte des fonctions vitales", a ajouté la même source.

Les victimes, dont une fillette de 5 ans, ont été évacuées vers la polyclinique de Ain Nouissy, où le médecin de garde a déclaré le décès de l'une d'entre elles des suites de ses blessures.

Les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a conclu la même source.

177 blessés en 24 heures (Protection civile)

177 personnes ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Constantine, Saida, El Bayad, Djelfa, Bouira, Jijel et Sétif. Il a été également déploré le décès d'un jeune homme (24 ans) intoxiqué par le même gaz dans la commune de Sidi Ahmed, daïra Ain Lahdjer, wilaya de Saida. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de huit (08) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Annaba, Saida, Constantine et Mila.

GUELMA

Arrestation de deux (02) individus et saisie de 1 275 capsules de psychotropes

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illégal de drogues et de substances psychotropes, les services de police de la wilaya de Guelma ont mené une opération réussie qui a abouti à l'arrestation de deux individus et à la saisie d'une importante quantité de psychotropes.

L'affaire a débuté après l'exploitation efficace d'informations indiquant que deux suspects étaient impliqués dans la vente et la distribution de substances psychotropes dans la ville de Hammam Debagh, en utilisant un véhicule de tourisme.

Suite à ces renseignements, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Hammam Debagh a immédiatement lancé une enquête et une opération de surveillance, qui ont permis l'interpellation des deux suspects, résidant dans la même localité.

Après l'accomplissement des procédures légales nécessaires, une perquisition a été menée, aboutissant à la saisie de 1 275 capsules de psychotropes ainsi qu'une somme d'argent importante en dinars algériens, provenant du trafic de ces substances interdites.

Les deux individus ont été placés en garde à vue et un dossier judiciaire a été constitué à leur encontre pour les chefs d'accusation suivants : Possession, transport et stockage de substances psychotropes en vue de leur vente. Détention de marchandises étrangères interdites et sensibles obtenues par contrebande à l'aide d'un moyen de transport. Présentés devant le tribunal de Guelma, les suspects ont été placés sous mandat de dépôt en attendant la suite de la procédure judiciaire.

DU 05 FÉVRIER JUSQU'AU 08 FÉVRIER 2025 À LA SAFEX 19^e Édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie



F. Yanis

La 19^{ème} édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) ouvre ses portes hier le 05 février jusqu'au 08 février 2025 au Palais des Expositions, Pins Maritimes « SAFEX » d'Alger. Sous le parrainage de Monsieur le Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre en charge de la production pharmaceutique, cet événement d'envergure a pour thème central "La pharmacie dans la prise en charge du cancer".

L'ancien vice-président de Pfizer international, Mohand Sidi Saïd, animera une conférence samedi le 08 février, les questions liées à l'innovation et ce que cela peut représenter pour notre pays.

Ce rendez-vous incontournable de la Pharmacie réunira 170 exposants couvrant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, de la production, importation, promotion et distribution, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Une affluence prévue de 10 000 visiteurs, professionnels de santé, pharmacien d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur et bien entendu étudiants.

Durant le salon international SIPHAL 2025, quatre journées scientifiques seront dédiées à 25 présentations approfondies sur des sujets clés liés à la pharmacie dans la prise en charge du cancer. Les temps forts du programme graveront autour des thématiques des enjeux du financement des plans et thérapies anticancéreuses, de la dispensation des thérapeutiques en officines et de la problématique de la qualité dans la distribution des produits d'oncologie. L'ancien vice-président de Pfizer international, Mohand Sidi Saïd, évoquera lors d'une conférence programmée le 08 février, les questions liées à l'innovation et ce que cela peut représenter pour notre pays.

Le Docteur Laroussi Mustapha Président du conseil de l'Ordre des pharmaciens tunisiens a honoré de sa présence la cérémonie inaugurale.

Le SIPHAL est organisé par la société Esprit Ouvert. Cette société est administrée par des professionnels de santé, ce qui lui garantit sa légitimité d'organisateur d'événements scientifiques. Cette entreprise œuvre à apporter des solutions à la fois aux opérateurs, aux professionnels ainsi qu'aux usagers de la santé et collabore avec les opérateurs de l'industrie nationale du médicament ainsi qu'avec les institutions publiques et les représentants des corporations pharmaceutiques.

CONGRÈS DE L'UGCAA Issam Bedrissi plébiscité Secrétaire général

Issam Bedrissi a été plébiscité Secrétaire général (SG) de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), lors du 7^e congrès de l'Union, organisée mardi à Alger.

Ce congrès qui s'est déroulé en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni et de représentants de plusieurs ministères et instances, a vu la participation de membres de toutes les wilayas outre des représentants de 40 fédérations nationales affiliées à l'Union.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune opère un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice, a indiqué, mardi, un communiqué de la Présidence de la République.

"Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment les articles 92 et 181, et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice.

Le mouvement porte sur la mutation d'un (1) président de Cour de justice et de trois (3) procureurs généraux, la promotion de (13) juges au poste de président de Cour ou de procureur général et la fin de fonction pour huit (8) présidents de Cours et quatre (4) procureurs généraux", lit-on dans le communiqué.

Le mouvement se présente comme suit :

1/ Présidents des cours de justice :

- Cour de justice de Sétif: Yakoubi Youcef
- Cour de justice de Skikda: Ouazene Abdelhamid
- Cour de justice de Médéa: Bouhamidi Nadia
- Cour de justice de Mostaganem: Marouf Larbi
- Cour de justice de M'sila: Mehira Hacène
- Cour de justice d'Oran: Bouterfas Djilali
- Cour de justice de Tissemsilt: Allouga Nacer Eddine
- Cour de justice d'El Oued: Debboub Tayeb
- Cour de justice de Relizane: Othmani Hocine

2/ Procureurs généraux près les Cours de justice :

- Cour de justice de Batna: Benbelkacem Moncef
- Cour de justice de Bouira: Bendaas Fayçal



- Cour de justice d'Alger: Benboudiaf Mohamed El Kamel
- Cour de justice de Skikda: Messaoudi Tahar
- Cour de justice de Sidi Bel Abbès: Naidjaoui Djamel
- Cour de justice de M'sila: Foudad Djamel
- Cour de justice de Mascara: Benabdallah Mustapha
- Cour de justice de Souk Ahras: Boukhari Omar

GOUVERNEMENT

L'Etat a mobilisé les ressources matérielles et technologiques pour assurer la sécurité du citoyen (Ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, mardi depuis Blida, que les pouvoirs publics ont mobilisé toutes les ressources et réuni toutes les conditions à même de permettre aux forces de sécurité de servir le citoyen et lui permettre de vivre dans la sécurité et la tranquillité.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du centre de vidéosurveillance de la wilaya, dans la commune de Blida, en compagnie du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, le ministre a indiqué que l'expansion urbaine et le développement multisectoriel en cours, a posé un défi en matière de sécurité, d'où la nécessité du développement des moyens pour assurer la sécurité du citoyen et lui permettre de vivre dans la quiétude.

"La sécurité du citoyen figure parmi les priorités de l'Etat, quel qu'en soit le prix", a-t-il souligné, rappelant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune "accorde une attention extrême au citoyen afin qu'il puisse être dans un cadre approprié, loin des dangers et vivre en toute tranquillité, d'autant plus que l'Algérie est visée dans sa sécurité.

S'agissant du centre de vidéosurveillance, M. Merad a déclaré qu'il était "très important".

Il fait partie d'un nombre considérable de centres disponibles à travers le pays, dont certains sont déjà opérationnels et viennent en appui à la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et constituent un "soutien pour le travail colossal", accompli par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres corps sécuritaires.

Le ministre de l'Intérieur a expliqué que la vidéosurveillance permet notamment une "riposte rapide au crime, grâce à la collaboration et à la coordination entre tous les intervenants, et partant, la baisse du taux de criminalité, dont particulièrement celle liée aux gangs de quartier, au vol et à la drogue".

Il a également annoncé un "élargissement des centres de vidéosurveillance à toutes les régions du pays, voire même aux artères secondaires et ruelles, pour ne pas limiter leur usage aux seuls boule-



vards principaux". M. Merad a souligné, en outre, que "l'Algérie adopte actuellement une démarche particulière et au diapason des pays développés" en termes des capacités de lutte contre la criminalité, et qu'elle "œuvre en permanence" à intégrer les nouvelles technologies en vue d'"améliorer davantage la couverture sécuritaire et assurer l'efficacité des interventions des forces de sécurité".

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a procédé, au siège de la wilaya, à la distribution de 11 camions compacteurs de déchets au profit de l'établissement "Mitidja-Nadhafa" et d'un nombre de communes, appelant les citoyens à contribuer au tri sélectif des déchets et à accompagner les startups dans le développement de solutions intelligentes en la matière. A noter que cette distribution de camions compacteurs de déchets est la 4e du genre dans la wilaya.

29 camions similaires ont déjà été distribués en plusieurs étapes.

M. Merad s'est ensuite rendu à la cité Sidi Achour, où il s'est enquis du plan de réhabilitation de l'assiette foncière récupérée suite au logement des occupants de constructions précaires érigées sur une surface de 3,8 ha.

Le plan en question prévoit la réalisation de 612 nouveaux logements, un groupe scolaire, deux (2) CEM, un lycée, une aire de jeux et des espaces verts.

Le ministre a affirmé dans une déclara-

tion à l'occasion, la "détermination du président de la République à assurer un logement décent à chaque citoyen".

A Kef El Hmam, dans la commune d'Ouled Yaich, M. Merad a inspecté une assiette foncière destinée à l'implantation de quatre (4) micro-zones d'activités au profit des startups, avant de superviser, à Diar El Bahri, dans la commune de Beni Merad, l'inauguration d'une salle omnisports, qui abritait auparavant un marché

de proximité. Il a révélé, à l'occasion, l'affectation d'une superficie globale de 400 ha pour la réalisation de micro-zones industrielles au profit des porteurs de projets, à travers le pays, rappelant les "facilitations" assurées par l'Etat pour soutenir et accompagner les porteurs de projets et les promoteurs de startups.

Le ministre de l'Intérieur a également supervisé l'inauguration d'un parc urbain baptisé du nom "1er novembre 54" à Soumaâ, au même titre qu'un autre jardin baptisé du nom "Chahid Abdelkader Belaid", dans la commune de Blida.

Dans la commune de Chebli, M. Merad a inspecté le projet de réalisation d'un centre de stockage des céréales.

Il a souligné, sur place, la contribution de son département ministériel à assurer la sécurité alimentaire des citoyens en application du Programme national portant réalisation de silos de stockage de céréales dans chaque wilaya du pays, en prévision d'une hausse de la production céréalière dans l'avenir.

A noter, la réalisation en cours, à Blida, de quatre (4) centres de stockage de céréales, attendus à la réception en avril prochain, dans le but de renforcer les capacités de stockage de la wilaya.

PARLEMENT

APN : cycle de formation sur les marchés publics au profit des députés

L'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé, mardi, un cycle de formation sur le thème des marchés publics au profit d'un groupe de députés, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Un groupe de députés a bénéficié de cette formation à huis clos, organisée sous le patronage du président de l'APN, M. Brahim Boughali, et la supervision du vice-président chargé de la communication, de la culture et de la formation, Ayoub Hamad, précise la même source.

Encadrée par l'expert auprès de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP), Hadj Ali Mohamed Nasredine, cette formation a permis aux députés d'acquiescer les connaissances et les aptitudes nécessaires à la compréhension et à l'ap-

plication des cadres juridiques, ainsi que les principes fondamentaux liés aux marchés publics, sur la base des actualisations contenues dans la loi 12-23 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ajoute le communiqué, soulignant que des cadres de la sous-direction de la formation parlementaire étaient présents. A cette occasion, le directeur général de la législation, Monzer Rabah, a souligné l'engagement de l'Assemblée à former les députés dans différents domaines en lien avec leurs missions en vue de renforcer leurs compétences dans l'exercice de leurs responsabilités. Pour rappel, un autre groupe de députés avait bénéficié, en janvier dernier, d'une formation sur le même sujet.

PARLEMENT

Le ministre de l'Industrie reçoit des députés de l'APN représentant la wilaya d'Annaba

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a reçu des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la circonscription électorale d'Annaba, avec lesquels il a évoqué les préoccupations des citoyens et des opérateurs économiques liées au secteur industriel dans cette wilaya, a indiqué un communiqué du ministère.

Tenue mardi au siège du ministère, cette rencontre à laquelle ont pris part les députés Reda Amrane, Abdelouahab Daïra et Abdelouahab Thessi ainsi que des cadres du ministère, a porté sur les préoccupations liées aux entreprises industrielles publiques, au secteur public commercial, à l'aménagement des zones industrielles et au foncier industriel, lit-on dans le communiqué.

M. Ghrieb a apporté des réponses, des propositions et des solutions aux préoccupations soulevées qui "seront prises en charge au cas par cas", faisant savoir qu'un bureau vert sera créé au niveau du ministère pour une prise en charge urgente des projets structurants à forte valeur ajoutée ainsi que des projets prioritaires, selon la même source.

Le ministre a saisi cette occasion pour présenter les grandes lignes de la stratégie du secteur élaborée par son département ministériel ainsi que les mécanismes de sa mise en œuvre, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conclut le communiqué.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications effectue une visite à l'opérateur Mobilis

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki a effectué, mardi, une visite à l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, dans le cadre de ses rencontres de consultation avec les différents acteurs du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. La visite de M. Zerrouki à Algérie Télécom Mobile (ATM) - Mobilis, s'inscrit dans le cadre des sorties et des rencontres de consultation qu'il mène avec les différents acteurs du secteur, notamment les opérateurs de téléphonie et d'internet mobile, précise le communiqué.

Lors de cette visite, le ministre a suivi un exposé sur les principaux chiffres et indicateurs de l'entreprise pour l'exercice 2024, concernant les aspects administratifs, commerciaux et techniques, ainsi que les réalisations de cette société au titre de la même année. Concernant les projets futurs d'ATM Mobilis, le responsable a cité le "projet ambitieux" visant la mise en place de 5.000 nouveaux sites-relais afin de renforcer le réseau de Mobilis, dont le lancement est prévu pour cette année. Dans ce cadre, il a invité l'ensemble des personnels de l'entreprise à poursuivre leurs efforts pour améliorer l'efficacité du réseau et la qualité des services offerts aux citoyens, ce qui permettra de contribuer à la transformation numérique en Algérie, a-t-il dit, réaffirmant l'accompagnement et le soutien du ministère pour la réalisation de ces objectifs. Au terme de sa visite, le ministre s'est rendu dans l'une des agences commerciales de l'entreprise, où il s'est enquis de la qualité des prestations assurées, donnant à cette occasion des instructions pour assurer le confort des clients et réduire autant que possible leur temps d'attente, tout en prenant en considération leur situation.

Il a aussi insisté sur la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électronique et encouragé les clients à y recourir, soulignant l'importance d'accorder un intérêt particulier à leurs feedback concernant la qualité des services fournis.

VOIES FERRÉES

Lancement d'un programme national pour la réhabilitation et la modernisation de 75 gares ferroviaires (ANESRIF)

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a lancé un large programme de réhabilitation et de modernisation de 75 gares ferroviaires à travers différentes wilayas du pays, et ce, dans le souci d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et de moderniser les infrastructures de transport, selon un responsable de l'agence.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur chargé de l'information à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar, a indiqué que ce programme, réparti en trois phases, permettra de moderniser et d'équiper ces gares avec les différents moyens et installations nécessaires au confort des voyageurs.

M. Mazar a précisé que l'appel d'offres pour les études relatives à la première phase du programme de réhabilitation et de modernisation, qui concerne 19 gares, a abouti à l'attribution du marché à un consortium de bureaux d'études algériens composé de trois entreprises, dont la Société d'études techniques et de l'ingénierie du rail "Setirail", une filiale du groupe public de construction ferroviaire (GCF).

La liste des gares concernées par cette phase comprend celles de Hussein Dey, Baba Ali et Bir Touta (wilaya d'Alger), Blida, ainsi que Boumedfaa et El Attaf (wilaya de Ain Defla), Chlef, Ghardaïa, ainsi que Bouira, El Asnam, El Aadjiba, El Kseur et Mansoura (wilaya de Bouira), Ilmaten (wilaya de Béjaïa), El Achir et El Anasser (wilaya de Bordj Bou Arreridj), El Gourzi et Oued Hmimim (wilaya de Constantine).

Dans le cadre de ce programme, l'ANESRIF commencera la construction d'une nouvelle station à Alger, a indiqué M. Mazar, précisant que cette station,



"qui sera la vitrine de la capitale du pays, est l'une des principales infrastructures de transport réalisées par l'agence, et ce, selon des normes mondiales, avec des équipements modernes et une architecture prestigieuse reflétant la culture et l'histoire de l'Algérie".

Quant aux deuxième et troisième lots, la procédure de relance des appels d'offres a été effectuée pour désigner les entreprises chargées des études de réhabilitation, a ajouté M. Mazar.

Le deuxième lot concerne 43 stations situées dans l'Est du pays, à savoir : Ain M'lila (Oum El Bouaghi), Batna, Ain Touta, l'usine de ciment de Ain Touta, Ain Yagout (Wilaya de Batna), Djamaa/Ain El Qsar, El Kantara et El Outaya (Wilaya de Biskra), Touggourt, ainsi que Hamadi, Azzaba, Hadjar-Soud, Krouma (Wilaya de Skikda), Didouche Mourad et Hamma Bouziane

(Wilaya de Constantine), Medjez Sfa, Boukamouza et Boucheougouf (Wilaya de Guelma).

Dans la wilaya d'Annaba, les stations des communes d'Annaba et d'El Hadjar feront l'objet d'une réhabilitation et modernisation.

Dans la wilaya de Souk Ahras, les stations de Mechrouha, Ain Tahmine, Sidi Lahmissi, M'daourouch, Oued Chouk, Oued Damous, Ain Afra, Ain Seynour, Oued Meghras, Hannacha, Dréa et Souk Ahras seront concernées également par l'opération. Le deuxième lot inclut également les stations d'El Aouinat, Marsat, El Ouenza, la station de collecte des matériaux miniers, Tebessa, Djebel Onk, Oued Keberit, Ain Chenia (Wilaya de Tebessa), la station de Jijel, ainsi que les stations de Chihani, Chebaita Mokhtar et Dréan (El Tarf).

La troisième phase, destinée aux wilayas de l'Ouest,

compte 13 gares: Mostaganem, les deux gares de Mohammadia (wilaya de Mascara), Saida, Ain El Berd, Sidi Bel Abbès et Sidi Lahcene (wilaya de Sidi Bel Abbès), El Amria et Ain Té-mouchent (wilaya de Ain Té-mouchent), Ain Torki (Ain Defla), Oued Djemaa (Relizane), ainsi que la gare maritime de la ville d'Oran et la gare de Misserghin (wilaya d'Oran).

Ce projet vise à doter ces gares d'infrastructures et d'équipements modernes, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de renforcer l'attractivité du transport ferroviaire en tant qu'option confortable et sécurisée pour les voyageurs à travers les différentes régions du pays.

Il a également rappelé que ce programme s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le réseau ferroviaire national, notamment après la mise en service, ces deux dernières années, de plusieurs nouvelles lignes.

L'ANESRIF assure la réalisation de 21 gares dans les wilayas de M'sila, Médéa, Tissemsilt, Djelfa, Laghouat, Tiaret, Oran et Khenchela, a-t-il rappelé, précisant que ces gares, qui se distinguent par une architecture unique mêlant le style architectural local et le design moderne, et dotées d'équipements modernes, marquent une étape importante dans les infrastructures du réseau national ferroviaire.

AGRICULTURE

Biskra : M. Cherfa pose, dans la commune d'Oumache, la première pierre d'un silo stratégique de stockage de céréales d'une capacité de 100.000 tonnes

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a posé, mardi dans la commune d'Oumache (18 km à l'ouest de Biskra), la première pierre d'un silo stratégique de stockage de céréales d'une capacité de 100.000 tonnes.

Ce nouveau projet, inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à doter le pays de structures de stockage des céréales, a nécessité un investissement public de 850 millions de dinars, sachant que des centres de proximité de stockage sont également en cours de réalisation dans la wilaya pour être livrés "avant fin 2025", selon les explications fournies au ministre et au wali de Biskra, Lakhdar Seddas.

M. Cherfa, après avoir écouté un exposé sur les réalités de son secteur dans la wilaya des Ziban, a évoqué le projet de création d'un réseau national de chambres froides, de petites et moyennes capacités de stockage (de 300 à 5.000 m³), destiné à maîtriser l'approvisionnement en produits en cas de pénurie.

Il a ajouté, dans ce contexte, que les agriculteurs peuvent bénéficier de soutien et de crédits pour leur construction

afin de préserver la production et en assurer la disponibilité sur les marchés locaux.

Le ministre, qui avait également écouté des préoccupations exprimées par un certain nombre d'agriculteurs, a souligné que l'année 2025 sera celle du raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, notant, à ce propos, que depuis le lancement du programme décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à raccorder 68.000 exploitations, "ce ne sont pas moins de 38.000 exploitations qui ont été raccordées, jusqu'à présent, à l'énergie électrique".

Il a également souligné que des efforts sont déployés pour mettre les agriculteurs à l'aise dans l'exercice de leurs activités, notamment dans le domaine de l'assainissement du foncier agricole et de la réalisation de chemins agricoles.

Le ministre a souligné que pour atteindre les objectifs de développement de l'agriculture saharienne, en cultivant 500.000 hectares de terres agricoles et en réalisant une production à même de mettre fin à l'importation de blé après 2025 et de maïs après 2026, "il est néces-

saire d'irriguer encore un million de hectares dans un délai de 3 ans", sachant que les terres actuellement irriguées s'élèvent à 2,177 millions d'hectares et que l'objectif est d'atteindre 3,200 millions d'hectares.

M. Cherfa a ajouté que Biskra est une "wilaya agricole par excellence" grâce à sa production de légumes et de céréales et à ses importantes capacités de stockage.

Il a également indiqué que la wilaya est devenue un pôle important en matière d'aquaculture, notamment en ce qui concerne la production d'alevins, ce qui lui permettra d'approvisionner les régions de l'est et du centre du pays et de faire de 2025 l'année de l'aquaculture, notamment en matière de production du tilapia rouge.

Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya de Biskra par l'inspection, à Sidi-Okba, d'un projet de construction dans le cadre de l'investissement privé, d'une serre sur une superficie de 5 hectares pour la culture de la tomate-cerise en utilisant des procédés de haute technologie.

BOUIRA

Réception en décembre prochain du nouvel hôpital de 120 lits de M'Chedallah

Le projet de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah (Est de Bouira), relancé depuis octobre dernier après un arrêt de plusieurs mois, devra être réceptionné le mois de décembre prochain, a-t-on appris hier auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Lancés en 2014 avant de connaître un arrêt en 2018, les travaux de réalisation de cette nouvelle structure hospitalière qui est d'une capacité de 120 lits, ont été ensuite relancés en octobre dernier après la désignation d'une nouvelle entreprise pour poursuivre la réalisation de cet important projet tant attendu par la population de M'Chedallah qui compte plus de 180.000 habitants.

"Les travaux sont toujours en cours, et le projet devra être réceptionné dans un délai de 12 mois, soit au mois de décembre, au plus tard janvier", a assuré le DSP, Kamel Chefai, dans une déclaration à l'APS.

Relancé après réévaluation de l'enveloppe financière estimée à près de 4 milliards de dinars, ce projet a fait l'objet, il y a plus d'une semaine, de la visite du médiateur de la République, Madjid Ammour, qui a inspecté le chantier.

Les travaux du projet ont été confiés à une nouvelle entreprise privée chargée de parachever le chantier de ce nouvel hôpital implanté à l'entrée



ouest de la ville de M'Chedallah, à 40 de km à l'est de Bouira.

Lors de ses nombreuses inspections du projet, le wali de Bouira, Abdelkrim Lamouri, a donné de fermes instructions aux responsables du secteur de la santé ainsi qu'à ceux de l'entreprise réalisatrice, pour le respect

des normes et des délais de réalisation de cette importante structure hospitalière.

Le plan de la structure porte notamment sur la réalisation d'un bloc opératoire composé de quatre salles, d'un bloc d'imagerie médicale et d'un laboratoire.

NÂAMA

Plus de 750 millions DA pour des opérations de développement à El Biod

Plusieurs projets de développement sont en cours dans la commune d'El Biod (wilaya de Nâama), pour un investissement global de plus de 750 millions de dinars, couvrant des secteurs vitaux tels que l'hydraulique, l'agriculture et la santé, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya.

Il s'agit notamment de la réalisation d'un projet de transfert d'eau potable depuis des forages profonds d'une capacité totale de 40 litres par seconde, situés dans la région de "Mourek", dans la commune d'El

Biod, sur une distance de 25 kilomètres. Ce projet vise à améliorer la qualité et la continuité de l'approvisionnement en eau potable au sein de cette commune et des villages avoisinants.

Le projet porte sur sept phases, avec un financement de près de 500 millions de dinars pour la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 2,500 et 500 mètres cubes, ainsi qu'une station de pompage.

Les travaux avancent rapidement et la livraison est prévue, selon les délais

contractuels, pour la fin de l'année en cours, selon la même source.

Par ailleurs, la commune d'El Biod enregistre la réalisation en cours d'un centre local de stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux, pour un montant de 250 millions de dinars, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de stockage des céréales. Ce projet, qui a débuté récemment, enregistre également un bon rythme d'avancement et devra être achevé avant la

fin du premier semestre de l'année. Le même responsable a ajouté que la commune d'El Biod bénéficiera, prochainement, d'une nouvelle salle de soins, actuellement en réalisation dans le quartier "Talbi Lakhdar", pour un montant de plus de 16 millions de dinars.

Les travaux sont réalisés à plus de 90% et ce centre de santé de proximité sera équipé de tout le matériel médical nécessaire, avec un médecin généraliste en service continu, afin de rapprocher les services de santé des citoyens.

TISSEMSILT

Plus de 250 millions de dinars consacrés à l'allocation de solidarité pour le mois de Ramadhan

Une enveloppe financière de plus de 250 millions de dinars a été consacrée à l'allocation de solidarité pour le mois de Ramadhan dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, hier, du directeur de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya, Mohamed Boukhal.

M. Boukhal a précisé que ce montant a été mobilisé grâce à la contribution de plusieurs secteurs concernés au niveau de la wilaya, à savoir les services de la wilaya et les 22 communes avec un apport de plus de 220 millions de dinars, ainsi que le secteur de la solidarité avec 31 millions de dinars. Le même responsable a ajouté qu'une liste des bénéficiaires de cette allocation, qui s'élève à 10.000 dinars par personne, a été établie, évaluant le nombre total des bénéficiaires à travers la wilaya à 22.391 personnes. L'allocation sera versée dans les comptes postaux des intéressés "avant le 15 de ce mois de février, soit avant le début du mois sacré de Ramadhan", a-t-il fait savoir. M. Boukhal a, par ailleurs, souligné que toutes les personnes inscrites dans l'application dédiée à cet effet avaient été soumises à des enquêtes sociales menées par les services des communes, en coordination avec les différentes autorités et directions concernées par l'opération.

Dans le même contexte, une étude est en cours concernant les demandes d'ouverture de restaurants "Rahma", durant le mois de Ramadhan, sous la supervision de plusieurs associations caritatives de la wilaya.

Des commissions composées de cadres de différents secteurs, tels que les services du commerce, de la santé et de la solidarité, effectueront des sorties sur le terrain pour vérifier si les lieux de restauration respectent les conditions et les normes sanitaires et d'hygiène, a-t-on indiqué de même source.

MILA

Vers le raccordement de 11.000 foyers au réseau de gaz en 2025

Un total de 11.000 foyers répartis sur plusieurs communes de la wilaya de Mila seront raccordés au réseau distribution de gaz naturel en 2025, apprend-on mardi auprès de la directrice locale de l'énergie et des mines, Nihad Ghenam.

Pas moins de 61 projets de raccordement au réseau de gaz d'agglomérations secondaires et de localités reculées sont actuellement en cours de réalisation dans nombre de communes, a précisé à l'APS la même responsable.

Les services de la direction de l'énergie et des mines œuvrent actuellement à terminer les procédures administratives relatives au lancement de 24 autres projets similaires dont les travaux seront engagés avant la fin du premier semestre en cours, a affirmé la même source.

Tous ces projets qui mobilisent 5,28 millions DA seront achevés et mis en service "avant la fin de cette année" de sorte à "porter le nombre des foyers desservis par cette énergie à 11.000", a assuré la responsable du secteur.

La même source a rappelé que durant l'année passée, 9.821 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel au terme de la réalisation de 68 projets portant le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz à 81,2 %.

APS

BATNA

Mise en service de 20 forages depuis le début de l'année

Pas moins de 20 forages ont été réalisés et mis en service depuis le début de l'année en cours (2025) pour soutenir l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes de la wilaya de Batna, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des Ressources en eau.

Le directeur local du secteur, Djoudi Bensalah, a indiqué que ces forages, réalisés dans le cadre du pro-

gramme de développement du secteur, ont permis de mobiliser un volume total d'eau potable estimé à plus de 17.000 m³/jour. Quinze (15) autres forages, actuellement "en cours de réalisation à un rythme accéléré", devraient être livrés "avant le début de l'été prochain", a affirmé le responsable. Le secteur de l'hydraulique a bénéficié, cette année dans la wilaya de Batna, d'une enveloppe financière de

l'ordre de 1,6 milliard de dinars pour le fonçage, la réhabilitation et l'équipement de plusieurs forages, selon M. Bensalah.

La province de Batna compte actuellement 480 forages en exploitation, dont 150 ont été achevés au cours des deux dernières années, permettant de porter le volume d'eaux souterraines mobilisées au cours de cette période à environ 240.000 m³/jour.

OUM EL BOUAGHI

430 millions de dinars pour la réalisation et la réhabilitation de structures sportives

Une enveloppe de 430 millions de dinars a été allouée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, à la réalisation et à la réhabilitation de structures sportives, a indiqué, mercredi, le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Ahmed Yahiaoui.

Il s'agit notamment, a précisé le responsable dans une déclaration à l'APS, de la réalisation d'une salle de sport spécialisée dans la commune de Ksar Sbihi, de la réhabilitation et de l'équipement de

l'auberge de jeunes Yahi-Yacine et du lycée sportif Sahal-Brahim au chef-lieu de wilaya, ainsi que de la réhabilitation du stade Hamdi-Ali dans la commune d'Ain Beïda. Selon la même source, ces projets devraient être lancés "au cours de l'actuel semestre" après finalisation des procédures réglementaires relatives aux marchés publics. M. Yahiaoui a également estimé que ces projets "permettront de promouvoir le mouvement sportif dans la wilaya d'Oum El Bouaghi".



ENERGIE

Alnaft attribue une attestation de pré-qualification au profit de la compagnie omanaise Petrogas

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" a attribué une attestation de pré-qualification d'une durée de cinq ans au profit de la compagnie omanaise "Petrogas E&P LLC", a indiqué mercredi Alnaft dans un communiqué.

La cérémonie de remise de l'attestation de pré-qualification, en qualité d'opérateur investisseur, s'est déroulée en présence du président du comité de direction d'Alnaft, Mourad Beldjehem, des membres du comité de direction ainsi que du vice-président de la compagnie, Usama Al Barwani, accompagné de cadres dirigeants de Petrogas E&P LLC.

Pour rappel, Petrogas E&P LLC est une compagnie privée, créée en 1999 au Sultanat d'Oman, filiale du groupe MB LLC, fondé en 1982 par Mohammed Al Barwani, un groupe multinational actif dans divers secteurs et présent dans plus de 20 pays à travers le monde, et qui accorde actuellement un intérêt avérée à l'investissement en Algérie par la participation au déroulement des "Data room" organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel d'offre international "Algeria Bid Round 2024".

Petrogas est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures au Sultanat et à l'international (Égypte, Pays-Bas, Royaume-Uni et Danemark), selon le communiqué.

FINANCES

Ghardaïa : La Loi de finances 2025 thème d'une rencontre de vulgarisation

La présentation et la vulgarisation des nouvelles dispositions de la Loi de finances (LF) 2025 ont focalisé les travaux d'une journée d'étude organisée mardi à Ghardaïa par la Chambre du commerce et de l'industrie CCI-M'zab.

Initiée en collaboration avec les services décentralisés locaux de l'Etat (Impôts, Douanes, Commerce), la rencontre a pour objectif d'expliquer un certain nombre de dispositions fiscales visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen et à encourager l'investissement économique et, par la même, la création d'emplois et de richesse, a indiqué le directeur de la CCI-M'zab, Mustapha Nedjar.

S'exprimant à l'issue des travaux, il a précisé que la LF-2025 instaure une série de mesures visant la modernisation du système fiscal algérien ainsi que l'accélération de la numérisation et l'informatisation dans les administrations fiscales, pour plus de transparence.

Les intervenants ont mis en exergue l'importance de la numérisation dans la transparence, la réduction du temps et la simplification des procédures, afin de garantir aux investisseurs locaux et étrangers un environnement d'affaires légal et stable.

Lors de cette rencontre, qui a regroupé, outre les représentants des administrations des finances et du commerce, de nombreux investisseurs et hommes d'affaires ont pris connaissance du maintien de la déduction fiscale de 50% sur l'impôt, accordée aux entreprises et sociétés établies définitivement dans le Grand Sud. Une mesure accueillie avec enthousiasme par les entreprises locales.

Les représentants et cadres du secteur des Finances ont appelé les opérateurs à se mettre au diapason de la modernisation et la numérisation du secteur des Finances, en promouvant les méthodes de paiement électronique dont les transactions sont exonérées de droit de timbre. De nombreuses questions portant sur les taxes et la fiscalité prévues par la LF-2025 ont été débattues durant cette journée d'étude, notamment l'exonération temporaire de la TVA pour les produits de large consommation, l'application d'un taux réduit des droits de douane ainsi que le soutien à l'investissement, l'encouragement des start-ups et incubateurs d'entreprises et la protection de l'économie nationale.

ENERGIES ET MINES

Arkab évoque avec son homologue bosnien le renforcement de la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, hier à Alger, le ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie de Bosnie-Herzégovine, Vedran Lakic, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère.

La rencontre entre M. Arkab et le ministre bosnien, qui était accompagné d'une délégation de la compagnie nationale bosnienne d'électricité "Energoinvest", s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, ainsi que de hauts responsables des deux parties.

Lors de ces entretiens, les deux parties ont souligné "la profondeur des relations amicales et historiques unissant les deux pays", passant en revue les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

Elles ont également salué le partenariat établi entre Sonelgaz et Energoinvest, étant "un modèle réussi" de coopération conjointe, selon la même source.

Les discussions ont particulièrement porté sur les opportunités d'investissement et de partenariat dans les domaines des hydrocarbures, notamment le gaz naturel liquéfié (GNL), de la production, du transport, de la distribution et de la transformation de l'électricité.

ASSURANCES

Signature d'une convention de partenariat entre la CNMA et l'UGCAA

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont signé, mardi à Alger, une convention-cadre de partenariat et d'assurance, a indiqué la mutualité agricole dans un communiqué.

Cette convention a été signée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en marge de la cérémonie d'ouverture officielle des travaux du 7e congrès de l'UGCAA, a précisé la même source.

A travers cette convention, les deux parties s'engagent "à développer trois principaux axes, la création d'un partenariat solide gagnant-gagnant, la



promotion des relations bilatérales exceptionnelles pour répondre au mieux aux besoins de l'UGCAA et la prévention des risques à travers un échange régulier d'informations, d'expertise et de bonne pratique collaborative pour solutionner les risques potentiels pour la stabilité et la sécurité de leurs activités".

Dans ce contexte, la mutualité agricole a souligné que l'UGCAA est un "important intermédiaire entre l'Etat et les commerçants dans le cadre de la régulation du marché" et qu'elle est "composée de plusieurs fédérations nationales qui couvrent les différents domaines d'activités commerciales et œuvre pour le règlement des pro-

blèmes que rencontrent les commerçants".

Avec ce nouvel engagement, "la CNMA diversifie son panel de partenariat dans son domaine de prédilection en tant qu'assureur conseil par excellence dans les assurances, la prévention et la gestion des risques", est-il également mentionné dans le communiqué.

Cette convention permettra "sans nul doute à la CNMA, de faire valoir sa plus-value pour la mise en place d'un environnement favorable à la pérennisation et au développement de l'activité des adhérents de l'UGCAA", a-t-on encore souligné de même source.

bles aux deux pays. De son côté, M. Lakic s'est félicité de la qualité des relations bilatérales entre l'Algérie et la République de Bosnie-Herzégovine, exprimant son aspiration à renforcer le partenariat stratégique entre les deux pays.

Il a souligné l'engagement de son pays à exploiter toutes les opportunités disponibles pour élargir la coopération dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables et des mines.

Il a salué également le succès de la société "Energoinvest" en Algérie, ce qui témoigne des grandes potentialités à même de renforcer le partenariat économique.

"Les efforts se poursuivent pour conforter la présence de la société en Algérie, à travers le renforcement de la présence de ses cadres, l'élargissement de son bureau, outre une adhésion efficace à la mise en œuvre des projets en cours et futurs en Algérie, notamment dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables", a-t-il ajouté.

Au terme de la rencontre, l'accord a été mis sur l'importance d'exploiter les potentialités disponibles dans les deux pays et d'œuvrer à l'établissement d'un partenariat stratégique et durable, au service des intérêts communs des deux pays, ajoute le communiqué.

EXPOSITIONS

Le 3^e Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers du 23 au 26 février à Alger

La 3^e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal, Steel and Mining Algeria Expo 2024) se tiendra du 23 au 26 février au Palais des expositions (Alger), indique un communiqué des organisateurs.

Le Salon international verra la participation de près de 70 entreprises algériennes et de 120 sociétés étrangères de cinq pays dont la Chine en tant qu'invitée d'honneur de cette troisième édition, selon les organisateurs qui s'attendent à accueillir près de 5.000 visiteurs professionnels.

Le programme de cette manifestation prévoit des ac-

tivités et des ateliers interactifs, offrant un espace d'échange et de partage d'expériences et de connaissances entre les participants et les experts, outre des opportunités d'investissement et de communication avec les visiteurs professionnels, selon la même source.

La précédente édition du Salon a eu lieu en mars 2024, avec la participation de 100 exposants d'Algérie et de pays étrangers, dont la Russie, invitée d'honneur.

L'événement a permis de conclure des accords entre des entreprises et des opérateurs du secteur du fer, de l'acier et des produits miniers.

ETATS UNIS

Déficit commercial à près de 920 milliards USD en 2024

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est élevé sur l'année 2024 à près de 920 milliards de dollars, en hausse de plus de 17% sur un an (+133 milliards de dollars), selon les données publiées hier par le département du Commerce.

Le déficit des échanges de biens et services sur le dernier mois de l'année a atteint 98,4 milliards de dollars, soit une hausse de près de 25% par rapport au mois précédent, sous l'effet conjugué d'une hausse des importations et baisse des exportations.

Le creusement du déficit sur l'année s'explique par une hausse bien plus marquée, en valeur, des importations que des exportations qui, bien qu'en croissance, ne viennent pas compenser le flot de produits et services entrants aux Etats-Unis. Sur le dernier mois de l'année en revanche, les exportations sont en recul alors que les importations ont sensiblement progressé.

Cette baisse des exportations en décembre s'explique par un recul des produits pétroliers et pharmaceutiques,



que la hausse des ventes dans l'aviation civile ne permettent pas de compenser.

A l'inverse, les Etats-Unis ont augmenté leurs importations d'équipement informatiques, produits de consommation (jouets,

smartphones, etc), traditionnel en période de fêtes.

Sur l'ensemble de l'année écoulée, la distribution géographique du déficit commercial, pour les biens, reste globalement inchangée, le plus important restant une

fois de plus lié aux échanges avec la Chine, à près de 300 milliards de dollars sur un an, en hausse d'environ 8% sur un an. L'Union européenne reste en deuxième position, avec un déficit commercial américain de 235 milliards de dollars, là encore en hausse près de 13% sur un an.

Le déficit commercial avec les deux voisins des Etats-Unis, contre qui le président Donald Trump a annoncé des droits de douane de 25% sur l'ensemble des produits durant le week-end avant de les mettre en pause mardi, a connu une évolution différente.

Il est en effet en léger recul avec le Canada, à 63 milliards de dollars, mais s'est encore creusé dans les échanges avec le Mexique, à 172 milliards de dollars (+12,7%).

MÉTAUX PRÉCIEUX

Nouveau record des prix de l'or

L'or culmine à de nouveaux sommets mercredi, galvanisé, à l'instar d'autres valeurs refuge comme le yen, par l'accroissement du risque géopolitique.

Le métal jaune grimpeait dans la matinée de 1,10% à 2.874,20 dollars l'once, après avoir atteint pour la première fois de son histoire 2.877,15 dollars.

"Les valeurs refuge continuent de bénéficier d'une demande accrue en raison de l'exacerbation des incertitudes mondiales sous la direction effrénée de Trump et de la perspective que les prochaines semaines de son mandat ne soient qu'un avant-goût des quatre prochaines années", remarquent des analystes. Concernant l'or, "plus les relations

internationales deviennent chaotiques, plus la demande est forte, en particulier de la part des banques centrales qui cherchent à réduire leur vulnérabilité par rapport aux Etats-Unis", soulignent-ils. Le prix de l'or est également soutenu par "l'escalade de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine", qui pourrait avoir un impact négatif sur les perspectives de croissance économique mondiale et affaiblit le dollar, ont-ils ajouté.

S'agissant du marché de changes, le billet vert se replie de 0,47% par rapport à la monnaie européenne, à 1,0429 dollar par un euro. La monnaie japonaise progressait de 1,15%, à 152,58 yens pour

un dollar, et la devise helvétique de 0,46% à 0,9010 franc suisse pour un dollar. Donald Trump a suspendu pour un mois son projet d'imposition de droits de douane au Mexique et au Canada, en échange d'un renforcement des contrôles aux frontières par les deux pays. Mais la Chine n'y a pas échappé et subit désormais 10% de taxes supplémentaires sur toutes ses exportations vers les Etats-Unis.

Pékin a appelé Washington au "dialogue" mercredi, après avoir promis mardi de relever les barrières douanières sur une série de produits américains, allant du pétrole brut aux machines agricoles.

DROITS DE DOUANES AMÉRICAINS

La Chine réagit et impose 15% sur les importations de charbon et de GNL américains

Les tensions commerciales sont montées d'un cran mardi après l'annonce par la Chine d'une taxation des importations d'hydrocarbures, de charbon et de certains véhicules en provenance des Etats-Unis, en réaction à l'entrée en vigueur mardi de droits de douane américains renforcés ciblant les produits chinois.

La Chine imposera à partir du 10 février des droits de douane de 15% sur les importations de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) américains, a annoncé le ministère chinois des Finances.

Des taxes douanières de 10% seront par ailleurs appliquées aux importations de pétrole américain et à d'autres catégories de biens venant des

Etats-Unis: machines agricoles, véhicules de sport de grosse cylindrée et camionnettes.

Ces mesures ont été annoncées quelques minutes après l'entrée en vigueur d'une augmentation de 10% des droits de douane américains sur l'ensemble des produits importés de Chine.

Par ailleurs, l'administration américaine a décidé de suspendre pour un mois son projet d'imposition de droits de douane au Canada et au Mexique.

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum et le Premier ministre canadien Justin Trudeau ont tous deux conclu lundi des accords de dernière minute

avec M. Trump pour renforcer les contrôles aux frontières afin de limiter l'afflux de migrants aux Etats-Unis. Le président américain menaçait ses deux voisins d'instaurer des droits de douanes de 25% sur leurs produits s'ils n'entreprenaient rien dans ce domaine.

Il a accepté de temporiser, en se disant "très satisfait" des négociations avec M. Trudeau et en saluant sa "conversation amicale" avec Mme Sheinbaum.

Ces tensions qui avaient provoqué une chute des principales bourses occidentales et asiatiques lundi, ont encore focalisé l'attention des marchés mardi.

"L'ambiance reste tendue", a noté un expert financier

ajoutant que même si les marchés sont soulagés par la suspension, pour un mois, de ces mesures contre le Canada et le Mexique, l'inquiétude reste de mise concernant la Chine. Le pétrole se repliait faisant craindre pour la demande mondiale.

Le prix du baril de WTI américain perdait 2,06% à 71,65 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 1,21% à 75,04 dollars.

Côté Bourses, Wall Street, le Dow Jones lâchait 0,02%, l'indice Nasdaq gagnait 0,99%, et l'indice élargi S&P 500 0,45%.

En cours d'après-midi, la Bourse de Paris gagnait 0,62%, Francfort 0,25% et Milan 1,04%, tandis que Londres reculait légèrement (-0,12%).

PÉTROLE

Le Brent à 75,6 dollars le baril

Les cours du pétrole reculent légèrement mercredi, avec un marché toujours préoccupé par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait vers midi 0,77% à 75,61 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, tombait de 0,78% à 72,13 dollars.

Mardi les cours du brut s'affaîssaient pourtant en hausse à la clôture des mar-

chés après les déclarations de Donald Trump expliquant vouloir exercer une "pression maximale" sur l'Iran.

Malgré l'effet d'annonce, le marché a repris sa tendance baissière, car les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine font trembler les cours du pétrole.

"Le chaos tarifaire et la guerre commerciale de Trump ne sont pas bons pour la croissance mondiale et donc pour la croissance de la demande de pétrole", ex-

pliquent les analystes. Visé par 10% de droits de douane additionnels sur toutes ses exportations vers les Etats-Unis, Pékin a immédiatement répliqué mardi en promettant de relever les barrières douanières sur une série de produits américains. La Chine a riposté en imposant des taxes sur le charbon, le gaz naturel liquéfié et le pétrole brut américains, faisant craindre un affaiblissement de la demande mondiale, soulignent les analystes.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris termine en hausse

La Bourse de Paris a terminé en hausse mardi, rebondissant légèrement, les investisseurs s'accrochant aux négociations entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires commerciaux concernant les droits de douane.

L'indice vedette du CAC 40 a ainsi gagné 0,66%, soit 51,48 points, à 7.906,40 points. Lundi, il avait terminé en baisse de 1,20% à 7.854,92 points.

Wall Street termine dans le vert

La Bourse de New York a terminé en hausse mardi, apaisée par le délai accordé par Washington sur les droits de douane contre le Mexique et le Canada, et soulagée par la réplique de Pékin aux taxes douanières américaines, considérée comme modérée.

Le Dow Jones a gagné 0,30%, l'indice Nasdaq s'est octroyé 1,35% et l'indice élargi S&P 500, 0,72%.

Côté indicateurs, le rapport JOLTS du ministère américain du Travail a mis en évidence une baisse des offres d'emplois en décembre, supérieure aux projections des économistes.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est détendu, à 4,52%, contre 4,56% la veille.

Marchés: l'Europe prudente, Wall Street satisfaite face aux droits de douane

Les Bourses mondiales ont évolué en hausse mardi, l'Europe demeurant alertes face aux tensions commerciales provoquées par les droits de douane de Donald Trump, tandis que Wall Street s'est montrée soulagée par la réplique de Pékin aux taxes douanières imposées par les Etats-Unis.

En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,66%, Francfort a gagné 0,36%, Milan 1,38% et Londres a perdu 0,15%.

A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,30%, l'indice Nasdaq s'est octroyé 1,35% et l'indice élargi S&P 500, 0,72%.

Après s'être fortement apprécié lundi, le dollar a reculé mardi, miné par le report des droits de douane accordé par Donald Trump au Mexique et au Canada, ainsi que les possibilités de négociation avec Pékin.

Vers 20H35 GMT, le dollar perdait 0,37% face à la monnaie unique, à 1,0382 dollar pour un euro.

Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, était en baisse de 0,95% à 107,96 points.

L'once d'or se négociait à plus de 2.842 dollars l'once vers 21H45 GMT, peu après avoir touché un nouveau record historique plus tôt mardi, à plus de 2.845 dollars.

Les cours du pétrole ont terminé en ordre dispersé mardi, plombés notamment par les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis.

Le prix du baril de WTI américain a perdu 0,63% à 72,70 dollars et celui de Brent de la mer du Nord a gagné 0,32% à 76,20 dollars.

AQUACULTURE

Attribution de 110 concessions pour la création de fermes aquacoles sur le littoral algérien

Pas moins de 110 concessions ont été attribuées à des investisseurs pour la création de fermes aquacoles sur le littoral algérien, dont 24 sont entrées en production, a indiqué, mercredi à Oran, un responsable au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

"110 concessions ont été attribuées à des investisseurs pour la création de fermes aquacoles, parmi lesquelles 24 sont entrées en production", a précisé Fouad Guenatri, chargé des études et de synthèse et représentant du ministère à une rencontre régionale pour le développement de l'aquaculture marine, qui a réuni des investisseurs des wilayas d'Oran, Ain Temouchent, Tlemcen et Mostaganem.

Les 86 projets restants sont à différentes phases de concrétisation, notamment l'installation des cages flottantes, l'acquisition des équipements, les démarches pour l'acquisition du foncier, entre autres, a-t-il ajouté, expliquant que "cette rencontre vise à déterminer les

entraves que rencontrent les investisseurs lors de la concrétisation de leurs projets, pour trouver les solutions adéquates".

Cette rencontre est la deuxième du genre, le ministère de tutelle ayant organisé une rencontre au profit des investisseurs du centre du pays, a rappelé le responsable, révélant qu'une troisième rencontre sera prochainement organisée au profit des investisseurs de l'est du pays, l'objectif étant de permettre à un maximum de projets d'entrer en production le plus rapidement possible.

"La moyenne de production est de 600 tonnes de poissons par an par ferme aquacole", a-t-il souligné. Le SG de la wilaya



d'Oran, Fodil Laidani, a indiqué, pour sa part, dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre, que la wilaya d'Oran a enregistré la mise en production de deux projets aquacoles au cours de l'année 2024, portant le nombre global des fermes aquacoles marines à 5, en plus de l'attribution de six

nouvelles concessions en 2025. Il a également rappelé qu'une zone de pêche est en cours d'aménagement au niveau de Kristel (daïra de Gdyl), avec une capacité de 10 fermes aquacoles.

Pour sa part, le directeur local de la Pêche et de l'Aquaculture, Menouar Maghni Sandid,

a déclaré qu'une opération d'assainissement des projets aquacoles a permis de récupérer 124 hectares en 2024, attribués pour 7 projets qui n'ont pas été concrétisés, notant que des mises en demeure ont été envoyées à d'autres investisseurs pour la récupération d'autres terrains.

AQUACULTURE

Sidi Bel-Abbès : participation de plus de 40 stagiaires à une session de formation sur la spiruline

Quarante-quatre (44) stagiaires participent à une formation sur la spiruline, organisée actuellement dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, sous la supervision de formateurs de la Chambre inter-wilayas de la pêche maritime et de l'aquaculture, ainsi que de l'Ecole de formation technique en pêche maritime et aquaculture de Beni Saf (Ain Temouchent).

Le directeur de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel Abbès, Toufik Boutouchent, a précisé que cette formation, qui se déroule sur trois jours, accueille 19 stagiaires de l'Ecole nationale supérieure des sciences marines et de l'aménagement du littoral d'Alger, ainsi que des participants des wilayas de Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Oran, Mostaganem, Chlef, Tebessa et Nâama.

Le même responsable a indiqué que cette sixième session de la formation a connu

un grand intérêt de la part des étudiants et porteurs de projets, qui manifestent un intérêt croissant pour ce domaine, qui pourrait être exploité pour créer des petites entreprises ou startups. Il a précisé que la spiruline est un aliment avec un avenir prometteur dans le monde entier, étant un complément alimentaire riche en protéines et en fer, et pouvant être utilisé pour nourrir des animaux tels que les volailles, les moutons et les vaches.

Toufik Boutouchent a souligné que l'objectif de cette formation est de promouvoir l'investissement et de créer des projets réussis dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Il a ajouté que la production de spiruline revêt une importance économique, car elle nécessite relativement peu d'investissements et génère des produits de haute valeur, tout en ayant un potentiel de durabilité environnementale.

Il a également précisé que cette formation offre aux stagiaires l'opportunité de découvrir les méthodes de production de la spiruline, qui pourrait offrir des opportunités économiques dans les régions disposant d'un climat et de ressources appropriés pour la culture. L'innovation dans l'investissement dans la spiruline se concentre sur la recherche de nouvelles méthodes pour renforcer son utilisation commerciale et accroître sa valeur dans diverses industries.

A noter que cette formation, initiée par la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel Abbès, en collaboration avec la direction sectorielle et sous la supervision des cadres de l'Ecole de formation technique en pêche maritime et aquaculture de Beni Saf, ainsi que des enseignants de l'Université "Djilali Liabes" de Sidi Bel Abbès, sera clôturée jeudi.

MUSÉE DU MOUDJAHID À MASCARA

Plus de 13.000 visiteurs enregistrés en 2024 (responsable)

Le musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara a attiré 13.157 visiteurs, au cours de l'année 2024, a indiqué, mercredi, son directeur, Nadhir El-Bachir. M. El-Bachir a précisé, lors d'une conférence de presse consacrée au bilan annuel de l'établissement, que parmi les visiteurs figurent notamment des élèves des établissements scolaires, des étudiants universitaires, des chercheurs en histoire de la Guerre de libération nationale, des stagiaires des centres de formation, des membres d'associations locales et d'autres wilayas, ainsi que des élèves des écoles coraniques et des étudiants des zaouias. Il a relevé une légère hausse du nombre de visiteurs par rapport à l'année 2023.

Par ailleurs, le musée a enregistré, l'année dernière, 3 heures et 28 minutes de témoignages vivants de Moudjahidine et de témoins d'événements de la Guerre de libération dans la région. Le musée a également collecté 100 documents et photos historiques relatifs à la Révolution du 1er novembre dans la région. De plus, 271 brochures, dépliants et publications ont été réalisés, mettant en lumière les différentes commémorations nationales et événements marquants de la Guerre de libération nationale. Durant l'année écoulée, le musée a reçu des objets précieux, tels que des pistolets et une collection de munitions appartenant à des familles révolutionnaires locales, enrichissant ainsi les collections de l'établissement.

Enfin, l'établissement a organisé plus de 50 conférences historiques, réalisé 65 expositions itinérantes dans les établissements scolaires, culturels et de formation, ainsi qu'à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara. En outre, 178 leçons sur l'histoire de la Révolution de Libération ont été données aux élèves des écoles de plusieurs communes de la wilaya, a ajouté M. El-Bachir.

REBOISEMENT

Khenchela : lancement prochain du reboisement de 750 hectares (responsables)

Une opération de reboisement de 750 hectares par de multiples espèces d'arbres sera prochainement lancée dans la wilaya de Khenchela, a indiqué mercredi le conservateur de wilaya des forêts, Bachir Bahri.

L'opération sera lancée dans quatre communes sur une aire de 750 hectares, dès l'achèvement des

procédures administratives et juridiques liées à la publication de l'appel d'offres, a précisé à l'APS le même responsable.

Les communes concernées sont Khenchela, Chelia, Kais et Yabous, selon la même source qui a souligné que les espèces à planter, en tenant compte des caractéristiques des sites, sont le pin

d'Alep, le pistachier de l'Atlas, le caroubier, le cyprès, le chêne vert, l'olivier et le frêne.

L'objectif de ce programme est la lutte contre la désertification, consolider les capacités de production végétale et la génération de richesses et d'emploi, a indiqué le conservateur des forêts.

Au cours de l'année passée, une enveloppe

financière de 676 millions DA a été réservée pour la plantation de 1.414 millions arbustes sur une superficie globale de 2.291 hectares dans le cadre des divers programmes de reboisement, de plantation de bandes vertes et de plantation d'oliviers et autres essences résistantes à la sécheresse, a rappelé M. Bahri.

APS



JAPON

Le démantèlement de réservoirs d'eau de Fukushima commencera la semaine prochaine

L'opérateur de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima, victime d'un tsunami catastrophique en 2011, a annoncé mercredi que le démantèlement de réservoirs d'eau traitée débuterait la semaine prochaine.

L'objectif: dégager de l'espace nécessaire au stockage de déchets nucléaires qui doivent être extraits des réacteurs du site.

"L'entreprise commencera à démanteler des réservoirs d'eau (...) le 13 février si les conditions météorologiques le permettent", a annoncé un porte-parole de Tokyo Electric Power Company (Tepeco).

Le projet de démantèlement de cette centrale nucléaire accidentée du nord du Japon doit durer plusieurs décennies.

Trois des six réacteurs de l'installation fonctionnaient lorsqu'un raz de marée provoqué par un séisme de magnitude 9,0 a frappé la centrale le 11 mars 2011, faisant fondre



les systèmes de refroidissement et provoquant la pire catastrophe nucléaire depuis celle de Tchernobyl en 1986.

Depuis lors, Tepeco conserve quelque 1,3 million de tonnes d'eau - de pluie, souterraine et de mer - sur le site ainsi que de l'eau nécessaire au refroidissement des réac-

teurs.

Le liquide est filtré pour le débarrasser de diverses substances radioactives mais reste entreposé dans plus d'un millier de réservoirs qui occupent l'essentiel du terrain de la centrale.

L'entreprise a abattu d'autres sortes de contenants d'eau par le passé,

mais se débarrasser de ceux-ci en particulier - des réservoirs soudés - est considéré comme une étape essentielle à l'avancée du projet général de démantèlement.

L'opérateur prévoit, une fois débarrassé de ces réservoirs d'eau, de construire des lieux de stockage de déchets radioactifs particulièrement dangereux qui doivent être extraits des réacteurs.

Le démantèlement des réservoirs d'eau est devenu possible avec le début du rejet de liquide dans l'océan Pacifique en août 2023.

Le Japon assure que cette eau ne nuit pas à l'environnement, ce qu'a également garanti l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

INDONÉSIE

Un séisme de magnitude 6,2 frappe les côtes des Moluques

Un séisme de magnitude 6,2 a frappé mercredi au large des côtes des Moluques du Nord, en Indonésie, a annoncé l'agence géophysique.

L'agence a déclaré, sur les réseaux sociaux, que le séisme, d'une profondeur de 81 km (50 miles), n'avait aucun potentiel de tsunami.

Aucun dégât n'a été signalé dans l'immédiat.

L'Indonésie se trouve à cheval sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone très active sur le plan sismique, où différentes plaques de la croûte terrestre se rencontrent et créent un grand nombre de tremblements de terre et d'activité volcanique.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,0 secoue le Xinjiang

Un séisme de magnitude 5,0 a frappé mercredi la ville de Kuqa, dans la préfecture d'Aksu de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest), selon le Centre

du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre du séisme, à une profondeur de 10 km, a été localisé à 41,23 degrés de latitude nord et 83,74

degrés de longitude est, selon un rapport publié par le CRSC.

Les autorités locales ont indiqué qu'aucune victime n'a été signalée à la suite du séisme.

BELGIQUE

Deux suspects recherchés après une fusillade dans le métro de Bruxelles

La police belge était à la recherche de deux suspects mercredi dans les tunnels du métro de Bruxelles après une fusillade très tôt le matin, dans une station du centre-ville, ont rapporté les médias citant une source proche de l'enquête. "Personne n'a

été blessé lors de la fusillade", a annoncé le parquet belge. La chaîne de télévision VRT a indiqué que l'incident, qui s'est produit vers 06h15 (05h15 GMT), était probablement lié à la drogue et que les tireurs avaient visé une personne mais l'avaient manquée.

La VRT a diffusé sur son site internet des images de deux personnes entrant dans la station de métro Clemenceau, dans le centre de Bruxelles, et ouvrant le feu. La station ainsi que plusieurs autres de la capitale belge ont été fermées après l'incident. Une autre

vidéo montre un groupe important de policiers lourdement armés se rassemblant au poste de Clemenceau, alors qu'une recherche massive des suspects était en cours. L'incident a paralysé le trafic dans le métro très fréquenté de Bruxelles.

CRASH D'AZERBAIJAN AIRLINES

L'avion probablement endommagé par des «objets extérieurs», selon le Kazakhstan

L'avion d'Azerbaijan Airlines, dont le crash a fait 38 morts fin décembre au Kazakhstan, a probablement été endommagé par des "objets extérieurs", ont indiqué mardi les autorités kazakhes.

L'avion effectuait le 25 décembre la liaison entre Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, et Grozny, capitale de la Tchétchénie dans le Caucase.

Le vol 8243 s'est écrasé de l'autre côté de la mer Caspienne près d'Aktaou au Kazakhstan, loin de sa destination initiale, tuant 38 des 67 personnes à bord.

Les boîtes noires de l'avion, du constructeur aéronautique brésilien Embraer, avaient été dans un premier temps remises au Brésil pour analyse avec la participation d'experts azerbaïdjanais, russes et kazakhes, puis renvoyées au Kazakhstan.

Le rapport préliminaire publié mardi par le ministère des Transports du Kazakhstan, cite de nombreux "dommages" de diverses tailles et formes sur plusieurs parties de l'appareil, notamment le fuselage, l'aile ou le moteur gauches.

L'avion a probablement été

abîmé par des "objets extérieurs" dont la nature n'est pas précisée, selon le rapport.

Des "enquêtes et des expertises" seront menées pour déterminer la nature et l'origine de ces dommages, selon ce document de 53 pages.

Dans une retranscription d'échange avec des contrôleurs aériens, un membre de l'équipage évoque un "fort impact" et indique que l'oxygène commence à manquer.

ETATS-UNIS

Un mort et cinq blessés dans une fusillade dans l'Ohio

Une personne a été tuée et cinq blessés dans une fusillade mardi soir dans l'Etat américain de l'Ohio, a annoncé la police mercredi matin. Le tireur présumé n'ayant toujours pas été arrêté. L'attaque a eu lieu dans un entrepôt de cosmétiques à New Albany, faisant "un mort" et cinq blessés par balle qui ont été transportés vers des hôpitaux", a déclaré Greg Jones, le chef de la police de la ville.

"Nous n'avons aucune raison de croire" que cette personne "représente une menace générale pour la société", a-t-il déclaré devant des journalistes. "Il semble qu'il s'agisse d'une attaque ciblée", a-t-il dit, ajoutant que la police avait évacué environ 150 personnes et qu'une arme à feu avait été trouvée dans l'entrepôt.

"C'est une tragédie. Cela s'est produit (avant) partout aux Etats-Unis, nous espérons que cela n'arrivera jamais ici", a déclaré M. Jones.

MEXIQUE

Au moins sept morts lors d'une mutinerie dans une prison du sud-est

Au moins sept personnes ont été tuées lors d'une mutinerie dans une prison du sud-est du Mexique, dans l'Etat du Tabasco où la violence est en recrudescence depuis quelques mois. Des détonations ont été entendues dans la matinée à l'intérieur de la prison de la capitale de l'Etat, Villahermosa, ont indiqué les autorités. Une première mutinerie dans cette même prison en décembre avait fait sept morts. "Une enquête a été ouverte", a indiqué le parquet local sur les réseaux sociaux, avançant le chiffre de sept décès sans plus de détails. La mutinerie aurait été provoquée par l'affrontement de deux groupes rivaux, selon diverses sources. En novembre, six personnes ont été tuées et dix blessées dans l'attaque d'un bar de Villahermosa. Quelques jours auparavant, un groupe de policiers avait été pris pour cible par des inconnus.

SUÈDE

Une dizaine de personnes tuées dans la fusillade dans une école

"Une dizaine" de personnes ont été tuées mardi dans une fusillade dans un centre d'enseignement pour adultes à Orebro, dans le centre de la Suède, et le tueur est également mort, a annoncé la police dans un nouveau bilan. "Une dizaine de personnes sont mortes aujourd'hui", a déclaré Roberto Eid Forest, chef de la police d'Orebro, lors d'une conférence de presse. "L'auteur n'est pas connu de la police, il n'a aucun lien avec un quelconque gang, nous estimons qu'il n'y aura pas d'autres attaques", a-t-il ajouté, indiquant ne pas pouvoir préciser le nombre de blessés. Selon la chaîne de télévision TV4, le tueur présumé était âgé de 35 ans et la police a perquisitionné son domicile à Orebro en fin de journée. Il avait un permis de port d'arme et un casier judiciaire vierge, ajoute la chaîne. Un précédent bilan faisait état de cinq blessés.

BURKINA FASO

Cinq morts dans un accident de la route

Cinq personnes ont été tuées et quatre autres blessées dans un accident de la circulation survenu à Dakola, dans la région du Centre-Sud du Burkina Faso, a rapporté mercredi l'Agence d'information du Burkina (AIB). Trois adolescents figurent parmi les morts, a précisé AIB. Pour l'instant, les causes de l'accident survenu mardi ne sont pas encore communiquées. D'après les chiffres officiels, au Burkina Faso, 77,9% des accidents de la route sont liés à un facteur humain, loin devant les 13,8% imputables au véhicule et les 2,1% dus à l'état de la route.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Début des travaux du 1^{er} congrès international dédié aux malades

Les travaux du 1^{er} congrès international dédié aux malades du cancer "la voix du patient", ont débuté, mardi à Alger, en présence des représentants de 14 pays africains. Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette rencontre de deux jours (4 et 5 février), est co-organisée par la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer (FAAPAC) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en coordination avec le ministère de la Santé, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le cancer.

Outre le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, étaient présents à l'ouverture de cette rencontre, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du ministre de l'Economie de la Connaissance des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib ainsi que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri.

CHLEF

Une centaine d'interventions chirurgicales programmées cette semaine à l'hôpital des "Sœurs Bedj"

Une centaine d'interventions en chirurgie générale ont été programmées pour la semaine en cours, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) des "Sœurs Bedj" de Chlef, a-t-on appris, mercredi de la direction de cet établissement de santé.

Ces 100 opérations ont été programmées du 1^{er} au 6 février courant au titre de l'optimisation de la prise en charge des malades inscrits sur les listes d'attente pour bénéficiaire d'interventions en chirurgie générale, a indiqué le sous-directeur des services de santé de l'hôpital des "Sœurs Bedj", Abdelkader Moughith. Les interventions réalisées par les staffs médicaux en charge de cette opération, visant le renforcement de la couverture sanitaire et la promotion des prestations médicales, sont notamment relatives à l'hernie abdominale, la vésicule biliaire, les calculs rénaux et les voies urinaires, à raison de 20 opérations/jour, a-t-il ajouté. Ces opérations sont réalisées par un staff médical composé de six (6) chirurgiens, appuyés par un nombre considérable d'équipes paramédicales et du matériel médical de pointe acquis dernièrement par l'hôpital, dont des appareils de chirurgie laparoscopique et d'urétéroscopie-laser pour le traitement des calculs rénaux, a précisé M. Moughith. A noter, également, le renforcement de l'EPH des "Sœurs Bedj", dernièrement, par quatre (4) chirurgiens spécialisés en urologie, portant à sept (7) le nombre de spécialistes dans ce domaine, dans l'attente de bénéficier d'autres postes budgétaires dans le reste des spécialités. Doté d'une capacité de 240 lits, cet hôpital accueille des malades de plusieurs wilayas voisines, en plus de ceux de Chlef, selon la même source. En 2024, l'hôpital des "Sœurs Bedj" a réalisé 7.681 interventions chirurgicales, dont 3.205 en chirurgie oculaire et 1.382 en chirurgie générale, outre 674 opérations des voies urinaires, 625 en chirurgie maxillo-faciale, 548 en chirurgie ORL (nez, oreilles et gorge) et 546 en chirurgie cardiaque et artérielle.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Saihi évoque avec l'ambassadrice du Danemark le renforcement de la coopération

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est entretenu, mardi à Alger, avec l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Mme Katrine From Hoyer, sur les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale dans le domaine sanitaire, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, a été l'occasion de passer en revue et d'évaluer les relations bilatérales en vue de les promouvoir davantage, précise le communiqué, notant que les entretiens entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer les relations de coopération dans le domaine sanitaire, et d'explorer les opportunités de partenariat disponibles entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun, tant dans le secteur public que privé.

A cet égard, M. Saihi a mis en avant l'importance de développer l'action bilatérale au mieux des intérêts des deux pays, saluant par là même, "la convergence de vues" entre l'Algérie et le Danemark.

Après avoir salué la présence des entreprises danoises en Algérie, le ministre a souligné l'importance d'accompagner les opérations d'investissement à travers des sessions de formation au profit du corps paramédical, affirmant que son département ministériel était "soucieux de réunir tous les moyens pour assurer aux patients une prise en charge médicale optimale".

De son côté, Mme Katrine From Hoyer, qui était accompagnée d'une délégation de l'entreprise +Coloplast+ spécialisée dans le développement de produits et services sanitaires, a exprimé la volonté de



son pays d'intensifier la coopération bilatérale et de renforcer la présence des entreprises danoises en Algérie, mettant en avant l'intérêt qu'accorde les entreprises de son pays activant dans les secteurs public et privé, à l'investissement en Algérie. Elle a, à cet égard, suggéré, les domaines qui peuvent faire l'objet de coopération, d'échange d'ex-

pertes et de connaissances, et de formation entre les entreprises danoises et algériennes, citant notamment la prise en charge médicale postopératoire. Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de programmer des séances de travail pour discuter des questions d'intérêt commun, selon la même source.

Le ministre de la Santé rencontre les membres du SNPSP (ministère)

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a rencontré les membres du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), dans le cadre d'une série de consultations et de rencontres qu'il mène avec les partenaires sociaux, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui

s'est tenue mardi, a été l'occasion de réaffirmer l'importance du dialogue pour parvenir à des "solutions satisfaisantes" pour tous les corps, d'aborder les questions relatives aux lacunes constatées et enregistrées par ce syndicat concernant le nouveau statut, tout en tenant compte de toutes les propositions et points sou-

levés, précise la même source. Après avoir écouté les préoccupations du SNPSP, M. Saihi a souligné l'importance du dialogue et de la concertation pour trouver des solutions et soumettre des propositions dans "les plus brefs délais" à la commission chargée d'examiner les dysfonctionnements, afin de les

porter à l'attention de l'instance compétente, ajoute le communiqué. Le SNPSP "se réunira avec la commission créée par le ministre pour présenter des propositions concernant les statuts particuliers, et participera à une séance de conciliation concernant le préavis de grève", ajoute le communiqué.

Saihi réaffirme l'engagement de l'Etat en faveur de la prise en charge des malades du cancer

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a affirmé, mardi à Alger, l'engagement de l'Etat à prendre en charge les malades du cancer, saluant les efforts du groupe Saidal dans la mise à disposition de plusieurs types de médicaments produits localement pour le traitement de cette maladie.

Dans une allocution prononcée au premier jour des travaux du Congrès international des patients atteints de cancer, M. Saihi a indiqué que l'Etat mobilise tous les moyens humains et matériels pour assurer une prise en charge optimale aux malades du cancer, précisant que "11.000 professionnels du secteur de la santé travaillent dans le domaine du cancer".

A cette occasion, le ministre de la Santé a salué les efforts du groupe Saidal, qui a su relever le défi "en mettant à disposition des médicaments 100% algériens au profit des patients atteints de cancer", ce qui a permis, selon lui, de se passer de l'importation d'"un grand nombre" de ces mé-

dicaments, avec l'espoir de produire d'autres types au début de l'année prochaine. Dans le même sillage, il a rappelé les efforts de l'Etat visant à assurer le traitement et les soins aux patients à travers le pays, grâce aux centres anti-cancer dans plusieurs wilayas, en attendant de mettre en place, d'ici la fin de l'année 2026, des accélérateurs dans chaque wilaya.

De plus, le ministère de la Santé œuvre, en coordination avec plusieurs départements ministériels tels que le Commerce et l'Agriculture, à renforcer l'aspect préventif en mettant en place des normes pour une alimentation saine, selon le ministre de la Santé.

De son côté, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a estimé que l'Algérie a réalisé un "bond qualitatif" dans le renforcement de l'autosuffisance en matière de production de médicaments pour traiter différents types de cancer par des laboratoires algériens,

ce qui a contribué à la réduction de la facture d'importation. Les défis posés aujourd'hui ne se limitent pas à la production de médicaments chimiques traditionnels, mais s'étendent à la fourniture de traitements innovants tels que les biosimilaires et la thérapie cellulaire, et ce, dans le souci de "proposer des parcours thérapeutiques plus efficaces", a-t-il ajouté.

L'Algérie œuvre aussi à dépasser les besoins du marché local pour fournir ces médicaments à certains pays africains, au titre de son engagement à soutenir la sécurité sanitaire sur le continent africain, a poursuivi le ministre.

Il a également indiqué qu'avec le lancement du projet de production des matières premières pour les médicaments contre le cancer, "nous aspirons à transformer l'Algérie en un centre régional de production de médicaments en Afrique et d'exportation vers les marchés mondiaux".

TIZI-OUZOU

Près de 50.000 séances de radiothérapie dispensées en 2024 au CLCC de Draâ Ben-Khedda

Quelque 50.000 séances de radiothérapie ont été dispensées aux malades durant l'année 2024, au Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draâ Ben-Khedda, à l'ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi un responsable au niveau de cette structure de santé.



S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer (4 février), Dr Ahmed Djadjoua, chef de service oncologie du CLCC a fait savoir que le centre a dispensé durant la même période, dans son hôpital du jour, quelque 30.949 gestes médicaux, un chiffre "énorme", a-t-il estimé, faisant remarquer que le centre accueille des patients de tout le pays.

Il y a eu quelque 24.000 patients consultés en oncologie, 2.641 en radiothérapie, 3.900 en hématologie, 513 en oncologie pédiatrique et 558 en chirurgie

oncologique, a-t-il détaillé, ajoutant que la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré 1.600 nouveaux malades du cancer en 2024.

Notant que le cancer est "une maladie urgente à laquelle il faudrait répondre en conséquence, ce qui demande beaucoup de moyens", Dr Djadjoua a plaidé pour la mise en place d'une politique de prévention et de dépistage pour prévenir la maladie avant son expansion.

"Il y a eu des investissements considérables en infrastructures et en formation de l'élément humain de la part de l'Etat pour lutter contre le cancer, maintenant,

il est nécessaire d'investir dans la prévention et le dépistage pour réduire les coûts exorbitants des soins administrés pour vaincre cette maladie", a-t-il dit.

Pour ce faire, il a préconisé "la mise en place d'une politique de dépistage périodique dans les structures de santé de proximité pour prévenir plusieurs cancers qui sont dépistables et qui peuvent guérir à un stade primaire, et partant, réduire les coûts de traitement". "Pour réduire le coût du traitement et contenir cette pathologie, il serait plus judicieux d'investir dans la prévention", a-t-il estimé.

SÉTIF

Coup d'envoi du 1^{er} Congrès international de la Société algérienne de chirurgie oncologique

Le 1^{er} Congrès international de la Société algérienne de chirurgie oncologique consacré, notamment, au cancer colorectal, réunit, depuis mardi après-midi à Sétif, 547 médecins des secteurs public et privé venus de plusieurs wilayas du pays, d'Italie, de France et de Suisse. En marge du coup d'envoi de cet événement scientifique, organisé au "dôme" du Park Mall de Sétif, le Pr Nawal Lamdaoui, chef du service de chirurgie oncologique de l'établissement hospitalier spécialisé en cancérologie (EHSC), et prési-

dente, pour la wilaya de Sétif, de la Société algérienne de chirurgie oncologique, initiatrice de la manifestation, a précisé à l'APS que ce Congrès de 2 jours est organisé sous le patronage du ministre de la Santé et sous l'égide du wali de Sétif, avec la collaboration avec l'EHSC, la faculté de médecine de l'Université Ferhat Abbas (Sétif 1) et la direction de la santé, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer (4 février de chaque année).

Le Pr Lamdaoui a ajouté que les partici-

pants et des interventions qui visent à "enrichir et à mettre à jour les connaissances des chirurgiens dans le domaine, à s'informer des dernières techniques de traitement et à promouvoir la recherche et les études liées à la chirurgie oncologique". Il est à noter que cette rencontre, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Sétif, Mustapha Limani, a coïncidé avec la clôture des Portes ouvertes sur le cancer organisées durant 3 jours par l'EHSC à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer.

participants aborderont quatre thèmes : "colon et rectum", "tumeurs primaires", "tumeurs secondaires" et "intelligence artificielle et robotique", à travers 79 communications orales, 240 posters et 5 ateliers dédiés à la recherche scientifique, à la robotique, à l'analyse du matériel génétique et à "l'approche psychologique" et à "l'analyse histologique". Elle a également souligné que cette manifestation scientifique est la "première de cette importance" pour la Société algérienne de chirurgie oncologique en raison du nombre de partici-

pants et des interventions qui visent à "enrichir et à mettre à jour les connaissances des chirurgiens dans le domaine, à s'informer des dernières techniques de traitement et à promouvoir la recherche et les études liées à la chirurgie oncologique".

Il est à noter que cette rencontre, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Sétif, Mustapha Limani, a coïncidé avec la clôture des Portes ouvertes sur le cancer organisées durant 3 jours par l'EHSC à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer.

CONSTANTINE

Plus de 1300 malades pris en charge par l'Association Waha d'aide aux malades du cancer en 2024 (responsable)

Pas moins de 1.333 cancéreux (hommes, femmes et enfants) ont été accueillis et pris en charge par l'Association Waha d'aide aux malades du cancer de la wilaya de Constantine, durant l'année 2024, a indiqué mardi à l'APS son président, Ahmed Zemouli. Parmi ce nombre global, 1.012 malades ont bénéficié de 3.638 actes médicaux dont des analyses médicales et des prestations liées à l'imagerie médicale, a précisé le même responsable en marge de la célébration de la journée mondiale contre le cancer (4 février de chaque année).

Les reste (321 personnes), issues des wilayas de l'Est et du

Nord du pays dont Bordj Bou Arreridj, Bejaïa, Sétif et Mila, a été pris en charge en matière d'hébergement (5.238 nuitées), a encore détaillé M. Zemouli, indiquant que 28.911 repas chauds ont été servis.

Des séances de sensibilisation et d'information visant à accompagner et à suivre des malades et à apporter une aide psychologique, notamment au profit patients en quête de soutien psychologique et d'orientation, ont été organisées par des bénévoles, anciens malades du cancer et membres de l'association, a-t-il ajouté. Durant la même période, l'association Waha a

également procédé à la distribution de 1.077 prothèses mammaires et 514 coussins cœurs, au profit de femmes atteintes de cancer du sein pour renouer avec la vie sociale normale, a fait savoir le même président.

Créée en novembre 2011, l'association Waha a développé une multitude d'activités comme l'accueil, l'écoute, l'orientation, la restauration, la prévention, l'hébergement et l'aide sociale pour venir en aide aux malades du cancer de Constantine et d'autres wilayas, selon M. Zemouli, signalant que 1.348 dossiers de malades avaient été traités depuis 2020.

ALGER

Création du Réseau africain de lutte contre le cancer

Le Réseau africain de lutte contre le cancer a été officiellement créé, mercredi à Alger, en présence de représentants de quatorze pays du continent, avec l'objectif de favoriser la coopération et l'échange dans la lutte contre cette pathologie et d'améliorer la prise en charge des malades.

La création de ce réseau panafricain, siégeant à Alger, a été officialisée par la signature d'un mémorandum de coopération et d'échange entre les Etats représentés, et ce, au 2^{ème} jour du 1^{er} Congrès international des patients atteints du cancer, inauguré la veille sous le slogan "La voix du patient".

Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet événement est co-organisé par la Fédération algérienne des Associations de patients atteints de cancer (FAAPAC) et l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), en partenariat avec le ministère de la Santé.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de la Commission de la Santé, du Travail et des Affaires sociales au Conseil de la nation, Pr Habib Douagui, la représentante du ministère de la Santé, Dr Djamilia Nadir, ainsi que des membres de divers institutions, organismes étatiques et de la société civile.

"C'est un moment historique pour une alliance africaine contre le cancer, à travers ce mémorandum de coopération visant à améliorer la réalité de cette pathologie dans le continent", a déclaré la présidente de la FAAPAC, Mme Hamida Kettab, lors d'un point de presse à l'issue de cette signature.

Elle a relevé que ce réseau constituera "un espace de coopération et d'échange entre associations et organismes africains" et "permettra de tracer une feuille de route sur les aspects relatifs à la prévention, au dépistage précoce, au suivi thérapeutique, et au plaidoyer sur le cancer".

Mme Kettab a mis en exergue "la grande expertise de l'Algérie en la matière, dont les Etats impliqués dans ce réseau pourront bénéficier", indiquant, par ailleurs, que le réseau "sera doté d'une plate-forme numérique comportant des données inhérentes, entre autres, aux taux d'incidence et aux facteurs de risques, et qu'il entretiendra une collaboration avec les organismes et autres institutions internationales".

Pour sa part, le président de l'ONSC, M. Noureddine Benbraham, a salué la création de ce réseau, réitérant "l'engagement de l'Observatoire à l'accompagner, à travers une société civile responsable, consciencieuse et en mesure d'impacter positivement sur les populations africaines".

A l'occasion de cette rencontre, des communications ont été présentées, portant notamment sur les expériences des pays africains en matière de prise en charge et d'accompagnement des cancéreux, et durant lesquelles les intervenants souligné les progrès réalisés par l'Algérie dans ce domaine, la qualifiant d'"exemple à suivre".

Une réunion à huis clos devait aborder, au terme de cette rencontre, les modalités techniques et organisationnelles du nouveau réseau, dont l'élection du pays qui le présidera, de même que les recommandations adoptées par les participants, concernant les missions et actions à engager dans le cadre de ce mécanisme continental.

L'importance du diagnostic précoce pour prévenir les cancers mise en avant (Pr Bounedjar)

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, a mis en avant, mardi à Alger, l'importance du diagnostic et du dépistage précoces pour prévenir les cancers.

Présidant la cérémonie d'installation des sous-commissions de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, en présence du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, d'enseignants et d'experts, Pr Bounedjar a précisé que ces sous-commissions étaient chargées de préparer les assises nationales, qui se tiendront en mai prochain, et qui auront à élaborer une stratégie nationale de prise en charge, de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2025-2035.

Cette stratégie repose sur cinq axes : la prévention, le dépistage et le diagnostic précoces, la prise en charge thérapeutique des patients avec l'amélioration du parcours de soins des patients, la recherche scientifique sur cette maladie et la réinsertion sociale des patients guéris, a-t-il indiqué, insistant sur l'"importance primordiale" de la prévention de cette maladie.

GLIOBLASTOME

Quels traitements pour cette tumeur du cerveau ?

Le glioblastome est un cancer du cerveau qui touche plutôt les hommes entre 50 ans et 70 ans. On fait le point avec un oncologue.

Un glioblastome est une tumeur maligne du cerveau : c'est un cancer du cerveau, simplifie le Pr. Jean-Yves Blay, médecin cancérologue. Un glioblastome se forme lorsque certaines cellules du cerveau (des cellules gliales, qui permettent notamment le bon fonctionnement des neurones et de la conduction nerveuse) commencent à se multiplier de façon anarchique jusqu'à former une tumeur.

À l'examen médical, cette tumeur (que l'on qualifie de "primitive" car elle se développe au sein du cerveau) se présente sous la forme d'une "boule" ou d'une "structure" ramifiée sans limites nettes. À savoir. Le glioblastome fait partie de la famille des gliomes : ces tumeurs du cerveau ne sont (heureusement !) pas toutes cancéreuses. Les gliomes présentent ainsi plusieurs grades d'agressivité : et parmi les plus agressifs, on retrouve... le glioblastome (grade 4).

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Glioblastome : c'est rare ? Le glioblastome n'est pas une tumeur du cerveau fréquente : on estime que, chaque année, 2400 nouveaux cas sont diagnostiqués en France. Son incidence est d'environ 4 cas pour 100 000 habitants, soit 1 cas par an pour une commune de 25 000 habitants.

Facteurs de risque : qui est concerné par le glioblastome ? Le glioblastome étant une tumeur maligne encore mal connue, la science n'a (pour le moment) aucune certitude. "Cette tumeur du cerveau apparaît plutôt chez l'adulte entre 50 ans et 70 ans : les enfants sont davantage concernés par des gliomes moins agressifs (de grade 1)", précise le Pr. Jean-Yves Blay. Qui ajoute que "la maladie touche un peu plus fréquemment les hommes que les



femmes".

Et la génétique ? "Nous avons connaissance de gènes qui prédisposent au développement d'un glioblastome : les cas d'origine génétique sont toutefois assez rares, et d'autres facteurs de risque (encore inconnus) entrent probablement en ligne de compte."

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU GLIOBLASTOME ?

Les symptômes du glioblastome sont révélateurs d'une souffrance cérébrale (car le cerveau est atteint par une lésion) ainsi que d'une hypertension intracrânienne (car la tumeur "pousse" à l'intérieur du crâne). On peut notamment observer :

Une épilepsie : "c'est un symp-

tôme classique du glioblastome" souligne le médecin.

Des maux de tête comme des migraines.

Des nausées et/ou des vomissements.

Des troubles de la parole : une articulation difficile, par exemple.

Une confusion mentale : des problèmes de concentration, ou de repérage dans le temps/dans l'espace, par exemple.

À savoir. "Le diagnostic de glioblastome peut être posé par un médecin neurologue ou par un neurochirurgien, mais il peut aussi résulter d'une consultation dans un service d'urgence ou en médecine générale" affirme le Pr. Jean-Yves Blay. Il est à noter qu'en l'absence de traitement, un gli-

blastome peut être fatal en l'espace de seulement quelques semaines...

QUELLE PRISE EN CHARGE EN CAS DE GLIOBLASTOME ?

Comment se déroule le diagnostic ? "Le médecin suspectant la présence d'un glioblastome aura recours à deux examens médicaux principaux : le scanner et l'IRM par résonance magnétique (IRM)" explique le médecin cancérologue. Le scanner et l'IRM permettent au médecin de visualiser la tumeur de façon précise et d'évaluer la gravité de la lésion : "il est notamment question de regarder sa taille et son emplacement exact dans le cerveau". Un prélèvement est ensuite prescrit au patient : réalisé

sous anesthésie générale, celui-ci peut consister en une opération chirurgicale (il est alors nécessaire d'ouvrir la boîte crânienne) ou en une biopsie ("c'est la solution la plus fréquente car c'est la moins invasive" note le Pr. Jean-Yves Blay). "Ce prélèvement est nécessaire car il existe plusieurs types de glioblastomes différents à l'échelle moléculaire : tous ne se prennent pas en charge de la même façon."

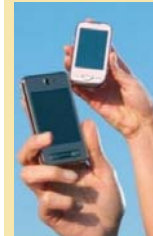
EN QUOI CONSISTENT LES TRAITEMENTS ?

En fonction de l'emplacement et de la forme du glioblastome, l'ablation de la tumeur via une opération chirurgicale peut être envisagée.

Le traitement le plus fréquemment mis en place consiste en la combinaison d'une chimiothérapie (témozolomide ou Temo-dal®) et d'une radiothérapie. "Il y a des effets secondaires mais les résultats sont encourageants" affirme le Pr. Jean-Yves Blay.

À savoir. "On note des progrès dans la lutte contre le glioblastome" : la combinaison chimiothérapie-radiothérapie en est un. Les tumeurs de la famille des gliomes sont de mieux en mieux connues et les chercheurs travaillent actuellement à une meilleure compréhension de la biologie de la maladie pour mettre en place des thérapies adaptées. Et ensuite ? Le glioblastome souffre malheureusement d'un pronostic assez sombre puisque le taux de survie à 5 ans est inférieur à 10 %. En outre, les récidives (qui surviennent en moyenne 9 mois après la fin des traitements) sont fréquentes.

Téléphones mobiles : aussi cancérogènes que les vapeurs d'essence



Les experts du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence de l'OMS, a classé comme "possible cancérogène" les rayonnements des champs électromagnétiques radiofréquence. Cette décision place les ondes du téléphone mobile dans la même catégorie que les vapeurs d'essence.

Depuis plusieurs années, les experts se sont penchés sur les rayonnements des ondes du téléphone mobile, soupçonnant ces ondes de provoquer une forme maligne de tumeur dans le cerveau.

Des experts scientifiques du Centre international de recherche sur le cancer (une agence de l'OMS) issus de 14 pays, se sont penchés sur les effets à long terme sur la santé, de l'exposition aux ondes des téléphones mobiles.

Une étude d'importance puisqu'on compte environ 5 milliards d'utilisateurs fréquents de téléphones mobiles, notamment des jeunes adultes et des ados.

À l'issue de leurs travaux, les experts ont classé comme "possible cancérogène" les rayonnements des champs électromagnétiques radiofréquence. Cette décision, votée à l'unanimité, place les ondes du téléphone mobile dans la même catégorie que les vapeurs d'essence.

"Maintenant, cette reconnaissance de danger rapidement être suivie d'effets, en particulier auprès des enfants et adolescents utilisant un mobile" a déclaré l'eurodéputée Michèle Rivasi, également biologiste et fondatrice du CRIrem, le Centre de Recherche et d'Informations Indépendantes sur les Rayonnements ElectroMagnétiques. A quand, comme pour les cigarettes, l'avertissement "une consommation importante nuit à la santé" sur ces mobiles ? a-t-elle demandé.

CANCER DU CERVEAU PÉDIATRIQUE

On sait pourquoi on n'arrive pas à trouver de traitement

LE CANCER DU CERVEAU CHEZ LES ENFANTS RESTE INCURABLE, EN PARTIE À CAUSE DE L'ENDROIT ET DE LA FAÇON DONT IL SE DÉVELOPPE.

Le gliome pontique intrinsèque diffus (DIPG), ou cancer du cerveau pédiatrique, est une maladie foudroyante et fatale. Pour l'heure, il n'existe pas de traitement efficace. Cela est en partie dû à l'endroit et à la façon dont il pousse, formant un réseau diffus de cellules dans une partie du tronc cérébral appelée les pons, qui contrôle les fonctions essentielles comme la respiration et la déglutition.

Des résultats encourageants

La chimiothérapie a été si infructueuse contre ce cancer que les chercheurs se sont demandé si les médicaments de chimiothérapie pouvaient atteindre le cancer. Il y a des raisons de croire qu'ils ne le pourraient pas. De nombreux médicaments sont incapables de traverser la barrière hémato-encéphalique qui encapsule le cerveau et le système nerveux central, et les pons sont particulièrement difficiles à atteindre. Une étude menée par des chercheurs de l'université de Colorado (États-Unis) s'est penchée sur la question et les résultats ont été publiés dans la revue Neuro-Oncology Advances. Les résultats de cette étude ont montré que la raison pour laquelle la chimiothérapie a été inefficace est probablement liée au fait que nous n'avons pas encore trouvé la bonne chimiothérapie. "Les résultats ont été surprenants et encourageants, estime Adam Green, auteur de l'étude. L'essentiel, c'est qu'il semble que le médicament atteigne le tissu DIPG en bonne quantité qui a le potentiel d'être efficace contre la tumeur."

Pour cette étude, les chercheurs ont donné une dose du médicament de chimiothérapie génétiquement à des patients atteints de DIPG nouvellement diagnostiqués, puis mesuré la quantité de cette chimiothérapie présente dans le tissu tumoral lors de leur biopsie effectuée immédiatement après. Le groupe a également



réalisé des études parallèles dans des modèles murins de DIPG humains. Les résultats chez l'homme et la souris étaient similaires, indépendamment de l'endroit exact où la tumeur s'est développée dans le cerveau et se sont maintenus dans quelques sous-types de tumeurs connues.

La même trajectoire que le traitement de la leucémie pédiatrique

Ces résultats donnent beaucoup d'espoirs aux chercheurs. "C'est encourageant, estime Adam Green. Cela montre que la chimiothérapie systémique pourrait faire partie de la réponse dans le traitement de ces tumeurs. Nous devons simplement appliquer tout ce que nous

apprenons sur la biologie des tumeurs pour trouver les bons médicaments. Cela nous donne beaucoup d'espoir que si nous trouvons les bons médicaments, nous serons en mesure de traiter efficacement cette tumeur."

Les chercheurs font le parallèle entre l'état actuel de la recherche sur le DIPG et le traitement de la leucémie pédiatrique dans les années 1950 ou du neuroblastome pédiatrique dans les années 1990, qui étaient tous deux incurables à l'époque mais pour lesquels de nouveaux traitements ont considérablement amélioré les résultats. "Ces maladies nécessitent des approches de traitement combinées, et c'est ce que nous visons", conclut Adam Green.

TUMEUR DU CERVEAU

3 mn pour savoir si elle est cancéreuse

Grâce à l'intelligence artificielle (IA), les chirurgiens vont déterminer en moins de 3 mn si une tumeur du cerveau est cancéreuse ou pas.

Les neurochirurgiens de l'université du Michigan (États-Unis) viennent de tester un outil qui permet de diagnostiquer en temps quasi réel si la tumeur cérébrale qu'ils sont en train d'opérer est cancéreuse ou non. Cet outil, présenté dans la revue Nature Medicine, combine une technique d'imagerie innovante et un algorithme qui a été entraîné à reconnaître les 10 cancers du cerveau les plus courants en analysant 2,5 millions d'images de biopsies.

"Cela signifie que les neuropathologistes peuvent examiner les images sans avoir besoin d'un laboratoire de pathologie, éliminant ainsi le long temps d'attente nécessaire pour le traitement et l'interprétation traditionnels", souligne le Pr Todd Hollon, principal auteur de l'étude. Grâce à



l'intelligence artificielle, les médecins peuvent ainsi obtenir le résultat de l'analyse de la tumeur en moins de 3 minutes au lieu de 20 à 30 mn par les méthodes tradition-

nelles, avec une précision identique. L'équipe de neurochirurgiens du Michigan bénéficie déjà de ce type de diagnostic aujourd'hui. Ils espèrent que cette

technologie permettra un jour aux petits hôpitaux de consulter facilement leurs collègues des centres médicaux universitaires sur les cas difficiles.

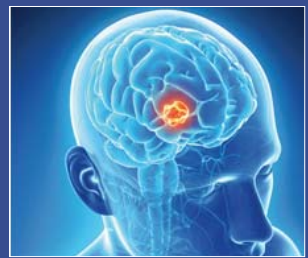
La testostérone influe sur le cancer du cerveau

Des chercheurs ont trouvé une nouvelle cible pour combattre le cancer du cerveau : les androgènes, les hormones sexuelles.

Une équipe de l'université du Colorado a découvert que les trois quarts des tumeurs du cerveau possèdent des récepteurs aux androgènes sur leur surface et que les hormones mâles comme les testostérone servent de combustibles à ces tumeurs en les faisant évoluer plus rapidement. Cette étude pourrait donc permettre de concevoir des médicaments bloquant ces récepteurs pour stopper l'évolution des tumeurs. Les ex-

perts savaient déjà que certains cancers du sein progressaient sous l'influence des hormones féminines comme les œstrogènes et la progestérone. Par exemple, le Tamoxifène, le médicament le plus utilisé pour traiter le cancer du sein, agit en bloquant les récepteurs aux œstrogènes.

L'équipe de recherche de l'université du Colorado imagine que la même mécanique pourrait être utilisée pour soigner les tumeurs au cerveau. Elle envisage donc de nouvelles recherches pour explorer cette piste.



SAHARA OCCIDENTAL

L'université américaine d'Harvard consacre une conférence à la question sahraouie

La Faculté de droit de la prestigieuse université américaine, Harvard a organisé lundi une conférence sur la question de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance.



La conférence a été animée par Mouloud Saïd, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) aux Etats-Unis et Bill Fletcher Jr., coprésident de la Campagne américaine pour le Sahara occidental, une organisation qui milite pour le droit des Sahraouis à l'autodétermination.

Lors de son intervention, l'ambassadeur a affirmé que le Maroc n'avait aucune preuve de sa prétendue souveraineté sur les territoires sahraouis. "Il n'y a pas un seul document que le Maroc peut montrer prouvant une quelconque légitimité" de ses revendications sur les territoires du Sahara occidental, a-t-il déclaré. "Il s'agit d'une occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc", a soutenu le conférencier,

précisant que le Makhzen violait clairement le droit international. Le Sahara occidental est désigné par les Nations unies comme "territoire non autonome", a-t-il signalé, rappelant que l'ONU soutenait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La question du Sahara occidental est "à l'ordre du jour de l'ONU depuis les années 60", a-t-il fait savoir. Les Nations unies "insistent toujours sur le fait que toute solution doit être basée sur le respect du droit du peuple à l'autodétermination, ce que le Maroc, bien sûr, ignore", a enchaîné le diplomate. L'ambassadeur sahraoui a critiqué, par ailleurs, le soutien assuré par les Etats-Unis et la France à l'occupant marocain. Il a pointé du doigt la France tout particulièrement. "Le

vrai problème que nous avons dans la région, le problème numéro un que nous avons, ce sont les Français", a-t-il assuré. Prenant la parole à son tour, Bill Fletcher Jr. a rappelé que des décisions annoncées par des institutions internationales, à l'image de la Cour de justice de l'Union européenne, confortent les Sahraouis dans leur lutte pour l'indépendance. "Ces décisions internationales sont importantes sur le plan idéologique et démontrent que nous sommes du bon côté de l'histoire", s'est réjoui Fletcher. Il a appelé à davantage d'actions sur le terrain pour faire connaître la justesse de la cause sahraouie. "Nous avons besoin de mouvements populaires en France et aux Etats-Unis" en faveur de la cause sahraouie, a-t-il dit.

ETHIOPIE - KENYA

Opération conjointe pour démanteler un groupe terroriste

Les agences de renseignement d'Ethiopie et du Kenya ont lancé une opération militaire conjointe afin de démanteler un groupe terroriste activant le long de leur frontière commune, a indiqué, dans un communiqué, le Service national éthiopien de renseignement et de sécurité (NISS).

"L'objectif principal de cette opération conjointe est de démanteler "Shene" ou l'Armée de libération

oromo, un groupe rebelle désigné par le gouvernement éthiopien comme étant une organisation terroriste, pour "renforcer la stabilité régionale à la frontière", selon le communiqué, rendu public mardi.

"Cette opération vise à contrer les activités liées au terrorisme, à la contrebande et au trafic d'êtres humains et d'armes", a-t-on ajouté. Le NISS a fait savoir que l'opération vi-

sait également à mettre en œuvre les accords de sécurité en se focalisant sur la lutte contre les menaces qui nuisent aux intérêts nationaux des deux pays.

D'après le NISS, les forces de sécurité conjointes de l'Ethiopie et du Kenya mènent activement des opérations dans certains camps du groupe, au niveau de leurs territoires frontaliers respectifs, en vue de

stopper son influence et de promouvoir la paix dans la région.

Le Service kényan de police nationale a déclaré que ces opérations ciblèrent des criminels impliqués dans des activités illégales telles que le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains, l'exploitation minière illégale, l'incitation aux conflits tribaux et l'enlèvement contre rançon à la frontière des deux pays.

OUGANDA

9 hauts fonctionnaires arrêtés pour avoir détourné 16 millions de dollars

Neuf hauts fonctionnaires du ministère ougandais des Finances ont été arrêtés mardi pour le détournement de près de 16 millions de dollars destinés à rembourser des prêts à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement, a annoncé la police. "Ils comparaitront devant le tribunal une fois les enquêtes terminées", a déclaré à des médias le porte-parole de la police, Kituuma Rusoke. Parmi ces neuf

hauts fonctionnaires du ministère des Finances figure le comptable général, Lawrence Semakula. Fin 2024, le vice-gouverneur de la Banque d'Ouganda, Michael Atingi-Ego, avait révélé que des fonds avaient été détournés de manière suspecte. Sur le total de 15,7 millions, plus de six millions de dollars en principe alloués au remboursement d'un prêt à la Banque mondiale avaient été détournés vers une entité japonaise à

la mi-septembre. Quelques semaines plus tard, 8,5 millions de dollars destinés à la Banque africaine de développement (BAD) ont été détournés vers un compte en Grande-Bretagne. A l'époque, M. Atingi-Ego avait déclaré que l'origine de la fraude était extérieure à la Banque d'Ouganda, niant que les fraudeurs en aient piraté le système informatique. La police a alors commencé à enquêter sur les transferts.

SOUDAN

Des milliers de déplacés par les combats au Darfour-nord (OIM)

Des milliers de familles ont fui leurs foyers dans l'Etat du Darfour-Nord, en raison des combats dans cette partie de l'ouest du Soudan, a annoncé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Les 30 et 31 janvier 2025, environ 3.700 ménages ont été déplacés de différents villages de la localité d'El Fasher, au Darfour-Nord", a indiqué l'OIM, dans un communiqué. Un précédent rapport faisait état du déplacement de près de 3.960 ménages entre le 25 et le 27 janvier dernier, de divers villages de la région d'El Fasher, suite "à des problèmes de sécurité accrues dans la localité".

Les ménages auraient été déplacés des villages de Shagra A, Shagra B, Shagra C, Golo et Jouki vers d'autres lieux de la localité d'El Fasher. Des incendies de biens personnels ont également été signalés. En dix mois (entre le 1er avril 2024 et le 31 janvier 2025), l'OIM indique avoir signalé 95 incidents qui ont déclenché des déplacements soudains à partir de localités du Darfour-Nord.

Ces incidents ont entraîné le déplacement de plus de 605.000 personnes, soit plus de 121.000 ménages. Les équipes de l'agence onusienne ont également noté "une augmentation des attaques et des déplacements dans d'autres localités du Darfour-Nord depuis octobre 2024", notamment à Kutum, Kebkabiya, Melit et Al Koma.

Depuis décembre 2024, des déplacements ont également été signalés à la suite d'un conflit intercommunautaire dans plusieurs localités de la localité de Dar As Salam (près de 10 % du total des incidents survenus au Darfour-Nord depuis avril 2024).

Par ailleurs, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) s'est alarmé par les rapports faisant état d'attaques continues sur le camp de déplacés d'Abu Shouk, près d'El Fasher, où "des conditions de famine ont été identifiées à la fin du mois de décembre".

L'OCHA s'est également dit "très préoccupé" par l'augmentation des cas de malnutrition sévère dans l'Etat de Khartoum. Les rapports locaux font état de plus de 70 décès liés à la faim, principalement chez les enfants.

De son côté, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) note que la situation humanitaire au Soudan continuait de se détériorer en raison de l'escalade du conflit, des déplacements massifs et des graves pénuries de services essentiels.

Six morts dans le bombardement d'un hôpital à Omdurman (autorités)

Les autorités soudanaises ont annoncé mardi que six personnes ont été tuées et 38 autres blessées suite au bombardement de l'hôpital Al-No à Omdurman, à l'ouest de la capitale, Khartoum. Le ministère de la Santé soudanais a déclaré que "six civils ont été tués et 38 blessés, dont un ouvrier et un membre du personnel médical, à la suite d'un bombardement d'artillerie attribué aux Forces de soutien rapide (FSR) sur l'hôpital Al-No à Omdurman".

Le ministère a souligné que le personnel travaillant à l'hôpital Al-No "a commencé à fournir les premiers soins aux blessés au service des urgences".

De son côté, le Réseau des médecins soudanais (ONG) a déclaré, dans un communiqué, "six personnes ont été tuées et 37 autres blessées, à la suite du bombardement délibéré de l'hôpital Al-No, en violation flagrante de toutes les lois internationales qui interdisent de cibler les installations médicales et civiles".

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide qui a causé la mort de milliers de personnes et déplacé plus de 12 millions d'habitants dans le pays.

APS

PALESTINE

Le président Mahmoud Abbas rejette les appels à déplacer les Palestiniens hors de Ghaza

Le président Mahmoud Abbas et des dirigeants palestiniens ont exprimé leur ferme rejet des appels à s'emparer de la bande de Ghaza et à déplacer les Palestiniens hors de leur patrie.



"Nous ne permettrons pas que les droits de notre peuple, pour lesquels nous avons lutté pendant des décennies et fait de grands sacrifices, soient violés", a déclaré le président Abbas, en réponse aux appels de l'administration américaine au déplacement du peuple palestinien, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

"Ces appels constituent une grave violation du droit international", a martelé le président palestinien, ajoutant que "la paix et la stabilité ne seront pas atteintes dans la région sans la création d'un Etat palestinien avec El-Qods comme capitale

aux frontières du 4 juin 1967, sur la base de la solution à deux Etats". Il a ajouté que le peuple palestinien n'abandonnera pas sa terre, ses droits et ses lieux saints, et que la bande de Ghaza fait partie intégrante du territoire de l'Etat de Palestine, avec la Cisjordanie et El Qods-Est, occupées depuis 1967.

Le président Abbas a souligné que les droits légitimes des Palestiniens ne sont pas négociables et que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est le seul représentant légitime du peuple palestinien, chargé de ses constantes et est le décideur palestinien indépendant, et

personne n'a le droit de prendre des décisions concernant l'avenir du peuple palestinien en son nom.

Par ailleurs, Mahmoud Abbas a appelé le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités et à prendre des mesures urgentes pour protéger les résolutions de légitimité internationale adoptées à l'unanimité, protéger le peuple palestinien et préserver ses droits inaliénables, son droit à l'autodétermination et à rester sur sa terre natale, et mettre fin à l'occupation sioniste du territoire de l'Etat de Palestine avec El-Qods Est pour capitale.

Hamas : les déclarations de Trump sur Ghaza pourraient "enflammer" le Moyen-Orient

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a vivement dénoncé mercredi les déclarations "absurdes" du président américain Donald Trump concernant "le contrôle" de la bande de Ghaza, soulignant que ces propos pourraient "enflammer" le Moyen-Orient. "Les dé-

clarations de Trump sur son désir de contrôler Ghaza sont ridicules et absurdes, et toute idée de ce genre est capable d'enflammer la région", a déclaré Sami Abu Zuhri, porte-parole du Hamas, cité par des médias. Hamas a souligné aussi qu'il "ne permettra à

aucun pays au monde d'occuper" le territoire palestinien, après que Trump ait déclaré que les Etats-Unis "prendraient le contrôle de la bande de Ghaza", ravagée par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire, et où un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 19 jan-

vier dernier. Le mouvement de résistance palestinien a ainsi appelé l'administration américaine et le président Trump à retirer "ces déclarations irresponsables, qui contredisent les lois internationales et les droits légitimes du peuple palestinien sur son territoire".

La Turquie juge "inacceptable" la déclaration de Trump sur Ghaza

Le ministre turc des Affaires étrangères Hakan Fidan a jugé "inacceptable" mercredi la déclaration du président américain Donald Trump sur Ghaza, soulignant que toute tentative d'exclure les Palestiniens de leur terre "conduirait à une escalade du conflit".

"La déclaration de Trump sur Ghaza est

inacceptable", a déclaré le ministre lors d'un entretien à l'agence de presse turque Anadolu.

"Expulser (les Palestiniens) de Ghaza est une question que ni nous ni les pays de la région ne peuvent accepter.

Il n'est même pas question d'en discuter", a-t-il insisté avant de souligner que

"toute tentative d'exclure les Palestiniens de leur terre "conduirait à une escalade du conflit". Les déclarations du ministre turc interviennent suite aux propos tenus mardi par le président Trump selon lesquels les Etats-Unis "prendraient le contrôle de Ghaza" et que les habitants du territoire "adoreraient" le quitter.

Madrid et Londres rejettent les plans d'expulsion des Ghazaouis

Les chefs de diplomatie espagnol et britannique ont exprimé mercredi leur rejet du projet du président américain Donald Trump d'expulser les habitants de la bande de Ghaza, affirmant qu'il fallait garantir aux Palestiniens un avenir dans leur patrie. "Ghaza

est la terre des Palestiniens, ils doivent rester à Ghaza parce que celle-ci fait partie du futur Etat palestinien auquel l'Espagne s'est engagée", a déclaré le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, lors d'une conférence de presse. "Le peuple palesti-

nien et les habitants de Ghaza doivent savoir que l'Espagne les soutiendra", a-t-il insisté. De son côté, le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a affirmé qu'il fallait garantir aux Palestiniens un avenir dans leur patrie, en réaction aux propos du prési-

dent américain qui a proposé de réinstaller les habitants de Ghaza. "Nous avons toujours été clairs sur notre conviction que nous devons voir deux Etats. Nous devons voir les Palestiniens vivre et prospérer dans leurs foyers à Ghaza et en Cisjordanie", a-t-il souligné.

ETATS UNIS

Le président Trump signe un décret pour retirer les Etats Unis de plusieurs instances de l'ONU

Le président américain Donald Trump a signé mardi un décret exécutif visant à retirer les Etats-Unis de plusieurs instances de l'ONU et à passer en revue le financement par Washington de l'organisation internationale siégeant à New York.

Le décret du président américain retire notamment les Etats-Unis du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, une instance dont le pays n'est pas membre, mais seulement observateur.

Le texte prolonge aussi la suspension de tout financement américain à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa).

Le décret vise aussi à "passer en revue l'implication américaine dans l'Unesco", l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Dès son retour à la Maison Blanche, le 20 janvier, Donald Trump avait signé un décret exécutif visant à retirer les Etats-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un organisme qu'il avait par le passé vivement critiqué pour sa gestion de la pandémie de Covid-19.

GROENLAND

Le Premier ministre convoque des élections pour le 11 mars

Le Premier ministre du Groenland a annoncé mardi que le territoire semi-autonome danois organiserait des élections générales le 11 mars, dans un contexte d'intérêt du président américain Donald Trump pour l'acquisition de l'île arctique.

"Nous traversons une période difficile. Une période que nous n'avons jamais connue dans notre pays. Ce n'est pas le moment de se diviser en interne", a déclaré le Premier ministre Mute Egede dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Les principaux thèmes de la campagne électorale devraient être les aspirations à l'indépendance du Groenland et ses relations avec le Danemark et les Etats-Unis, ainsi que la fragilité de son économie, qui dépend de la pêche et des subventions danoises. Le président américain Donald Trump avait exprimé le mois dernier son désir d'acquérir l'île d'importance stratégique.

Le Groenland, qui dispose de vastes ressources minérales inexploitées, a déclaré qu'il était ouvert aux affaires, mais qu'il ne souhaitait pas faire partie des Etats-Unis.

APS

ANNABA La 7^e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine

Le théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba accueillera du 13 au 18 février la septième édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine avec la participation de huit troupes de plusieurs wilayas du pays, a indiqué mercredi la Commissaire du festival.



Cette nouvelle édition dédiée à la défunte artiste Nouria Kazdarli sera une opportunité pour l'évaluation de la contribution des femmes artistes aux débats des questions nationales et sociétales dans le domaine du théâtre, a indiqué Mme Rania Sirouti, lors d'une conférence de presse. Cette septième

édition du festival placé sous le thème "évaluation consciente d'une créativité prometteuse et durable" constituera aussi, a-t-elle ajouté, une occasion pour définir les voies d'accompagnement des femmes artistes vers la créativité dans les métiers liés au théâtre dont l'écriture dramatique, la mise en

scène et la scénographie. Outre la présentation de spectacles en lice pour les prix du festival, la manifestation verra la tenue de conférence sur les contributions féminines au théâtre algérien, a-t-on indiqué.

La nouvelle édition donnera lieu aussi à l'organisation d'ateliers de formation au

profit des professionnels du théâtre pour approfondir leurs compétences dans l'écriture dramatique et la mise en scène théâtrale, outre la tenue de rencontres interactives animées par des artistes musiciens, des chanteurs et des poètes sur la relation entre le théâtre et les autres arts.

ORAN Création d'une école de musique pour enfants



Une école d'enseignement musical a été créée, récemment au niveau de la Maison de la culture et des arts d'Oran

"Zeddour Brahim El Kacem" pour former les enfants talentueux dans cette forme d'expression artistique, a-t-on appris, mercredi, de cet établissement culturel.

Les espaces de la Maison de la culture et des arts d'Oran ont été enrichis par la création de cette école d'enseignement musical, équipée d'instruments de musique variés "pour inculquer aux enfants les bases et les principes de l'art musical et développer leurs compétences", a précisé la même source.

Ce projet artistique, qui concrétise les instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, s'inscrit dans le cadre de la création de 19 écoles d'enseignement musical au sein des Maisons et des Palais de la culture et des arts à travers le pays, a-t-on fait observer de même source. Dans ce cadre, la Maison de la culture et des arts, en collaboration avec l'Institut régional de formation musicale "Blaoui Ahmed El-Houari" d'Oran, annonce l'ouverture des inscriptions pour les enfants âgés de 9 à 15 ans, intéressés par la formation musicale, afin de rejoindre l'école d'enseignement musical, signale-t-on.

ALGER Des créateurs à besoins spécifiques exposent leurs œuvres



Une exposition collective mettant en avant les œuvres d'arts plastiques de créateurs à besoins spécifiques, a été inaugurée mardi à Alger par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Accueillie au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, cette exposition réunit une vingtaine d'artistes autodidactes, en situation de handicap physique, mental ou cognitif, qui participent avec des œuvres émouvantes qui montrent leur "génie créatif" et remettent en question certaines "idées reçues" sur leur handicap.

Saisissantes, délicates, émouvantes ou encore provocatrices, les œuvres présentées explorent des univers différents et des thèmes inspirés du vécu quotidien de ces jeunes créateurs, résolument déterminés à surmonter leurs infirmités physiques, mentales ou cognitives.

Kentache Hania, Hassina Zahaf, Chimouni Abderahmane, Ihab Chilia, Righi Achraf, Admane Feriel, Saker Hasib et bien d'autres créateurs, ont abordé des thèmes variés, nourris aux expériences et épreuves singulières de cette catégorie.

L'artiste Hassina Zahaf, atteinte d'une infirmité cérébrale motrice, a présenté des œuvres explorant la beauté féminine à travers des portraits de femmes, aux formes et aux traits déformés, invitant le visiteur à méditer l'état d'âme de ces êtres anonymes comme cette femme qui joue au violon ou encore ce jeune couple.

Optant pour le figuratif, Imane Haddad propose, pour sa part, des tableaux évoquant la beauté et la femme à travers des roses et un portrait de femmes, un thème très exploré par d'autres artistes participant à cette exposition.

L'artiste Nourredine Charabi, qui peint avec ses pieds, propose une série d'œuvres sublimant la beauté à travers des paysages naturels saisissants ainsi que des monuments historiques et sites de patrimoine culturel à travers l'Algérie.

D'autres artistes plasticiens notamment Ratiba Ait Chafaa, Dokman, Kenza Bourenane et Ghedjati Mustapha, participent également à cette exposition dédiée aux œuvres d'artistes aux besoins spécifiques.

L'exposition a été marquée, par ailleurs, par la participation du célèbre calligraphe algérien, Mohamed Cherifi, connu pour avoir écrit le Saint Coran et conçu des billets de banque.

En plus de ses œuvres exposées, Mohamed Cherifi animera un atelier dédié à la calligraphie arabe.

Présent au vernissage, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a salué l'organisation de cette exposition qui, dit-il, "permet aux personnes à besoins spécifiques, d'accéder au monde de l'art" et de montrer ainsi leurs créations.

M. Ballalou a souligné, d'autre part, le "rôle important" que joue la culture, à travers ses différentes formes créatives et expressives, dans le renforcement de la sécurité et de la diplomatie culturelles.

Des ateliers sur la calligraphie, la sculpture sur bois et l'utilisation de matériaux récupérés et la résine dans les arts plastiques, animés par des artistes professionnels, sont programmés en marge de cette exposition, visible jusqu'au 20 février prochain à la galerie Baya du Palais de la culture Moufidi Zakaria.

APS

ORAN Plus de 10.700 clients transférés vers le réseau de fibre optique jusqu'au domicile en 2024

Plus de 10.700 abonnés de la wilaya d'Oran ont été transférés du réseau internet ADSL vers le réseau de fibre optique jusqu'au domicile FTTH, en 2024, a indiqué, mercredi, la direction opérationnelle locale d'Algérie Télécom.



Grâce à cette opération, qui a touché plusieurs quartiers et pôles urbains dans différentes communes de la wilaya, les clients bénéficient d'une connexion internet avec un débit de 1,2 Go, pouvant être augmenté selon les besoins, a précisé à l'APS la responsable de la communication, Mez-

maz Linda. Elle a ajouté que la direction opérationnelle d'Algérie Télécom à Oran poursuivra, en 2025, les opérations de modernisation et de mise à jour des réseaux, en transférant de nouveaux clients du réseau ADSL vers le réseau FTTH. Il est à noter qu'en 2024, 25.085 logements

ont été raccordés à la FTTH dans les pôles urbains des différentes communes de la wilaya, dont 1.300 logements sociaux dans la commune d'El-Mohgoun, 2.000 logements sociaux à Aïn Beïda, dans la commune d'Essenia, ainsi que les sites des 2.500 et 3.000 logements dans les zones

urbaines de Oued Tlelat. A la fin de l'année écoulée, le nombre d'abonnés dans la wilaya d'Oran à la ligne fixe (ADSL + ligne fixe) a atteint 150.482 abonnés, tandis que le nombre d'abonnés à la fibre optique FTTH s'est élevé à 89.568 abonnés. **APS**

PARTENARIAT Signature d'une convention entre l'Université d'Alger 3 et le CERIST

L'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout" a signé une convention de partenariat avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), afin de soutenir les étudiants porteurs de projets, en leur fournissant les outils et les plateformes nécessaires à leur développement, ainsi qu'un accompagnement technologique et technique pour renforcer la transformation numérique, a indiqué mercredi un communiqué de l'université. En vertu de cette convention, signée par le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, et le directeur du CERIST, Zouhir Mokhtari, l'entreprise "Proxylan", filiale du Centre, qui est spécialisée dans la conception et la sécurisation des systèmes informatiques, se charge de la réalisation des prototypes d'applications et de plateformes électroniques pour "30 projets portés par des entrepreneurs au niveau de l'incubateur de l'Université d'Alger 3", précise la même source.

A cette occasion, M. Rouaski a souligné que cette coopération visait à soutenir les porteurs de projets et à leur fournir les outils et plateformes nécessaires pour développer et élargir leurs projets, ajoutant que le choix de "Proxylan" reflète "l'engagement de l'Université à encourager les filiales des centres de recherches et à les intégrer dans la dynamique économique du pays".

Il a également fait savoir que son établissement universitaire souhaite, à travers cette initiative, aider "les jeunes à transformer leurs idées et à concrétiser leurs projets, contribuant ainsi au développement socioéconomique du pays". De son côté, M. Mokhtari a souligné que son établissement accompagnera, en vertu de cette convention, l'Université d'Alger 3 dans tous ce qui concerne les supports électroniques et l'informatique pour lui permettre de numériser ses différents services, tels que le lancement d'une plateforme électronique dédiée à l'enseignement hybride, en présentiel et par visioconférence, en partenariat avec des établissements d'enseignement étrangers, ainsi que le développement de supports audiovisuels dans le domaine de l'enseignement supérieur.

PUBLICITÉ

ALGÉRIE TELECOM - SPA
Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammedia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
Rue Amrouche Mouloud - Bouira

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 01/AT/DOT BOUIRA/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des :
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »
ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

NB :

- Chaque soumissionnaire retenu doit mettre à disposition du chantier les moyens humains engagés dans l'annexe 06 le jour de l'ouverture du chantier ;
- Chaque soumissionnaire retenu doit mettre à disposition du chantier les moyens roulants et matériels dans l'annexe 07 avant la signature du contrat ;

Chaque soumissionnaire inscrit sur la short List doit fournir un procès-verbal de constat des moyens matériels, établi par un huissier de justice avant la signature du contrat.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM -EPE/SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE: RUE AMROUCHE MOULOUD -BOUIRA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 460 BOUIRA, d'un montant de cinq millions (5000,00 DA) non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte ayant les identifiants (RIB): N° 001004600300000173/02.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE ».

➤ **LE DOSSIER ADMINISTRATIF :** comprend l'original du dossier administratif plus le dossier en format électronique.

➤ **L'OFFRE TECHNIQUE :** comprend l'original du l'offre technique plus l'offre en format électronique.

➤ **L'OFFRE FINANCIERE :** comprend l'original du l'offre financière plus l'offre en format électronique.

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM -EPE/SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE: RUE AMROUCHE MOULOUD -BOUIRA

« APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web: sfnqptic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08H00 à 14H00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 H 00 à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM - EPE/SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE: RUE AMROUCHE MOULOUD - BOUIRA

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire (le représentant dûment accrédité) est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF : 001303019002462

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES/CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N°: 97/2024 paru dans la presse **الانحد** et **DK NEWS** du 29/12/2024 portant Etude, suivi pour la Réalisation, d'une école primaire type 02 au niveau lotissements sociaux LS 250+350 à la commune de HASSI R'MEL wilaya de Laghouat (cité habitat intégrée 2025)

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Projet	BET retenu et NIF	Montant après vérification en TTC	délai	Obs.
Etude, suivi pour la Réalisation, d'une école primaire type 02 au niveau lotissements sociaux LS 250+350 à la commune de HASSI R'MEL wilaya de Laghouat (cité habitat intégrée 2025)	Groupement DJELIT 192180102054172	Etude 4.380.000.00 da	03 mois	BET qui a obtenu la meilleure note technique + graphique
		Suivi 6.360.000.00 da	06 mois	

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE INTER-POLICE Plus de 75 participants en compétition à Adrar

Pas moins de 77 éléments, relevant des personnels du corps de la Police, région Sud-ouest, sont en lice au championnat régional inter-police de tir au pistolet automatique, qui a débuté mardi à Adrar, a rapporté la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Adrar.

Initiée en coordination avec le service régional de la santé et des activités sociales et sportives, la compétition a pour cadre la salle de tir du complexe sportif de la sûreté nationale Tillilène, en présence des autorités locales.

Après avoir assisté à l'entonnement de l'hymne nationale et observé une minute de silence à la mémoire des Chouhada, l'inspecteur régional (Sud-ouest) de Police, M. Samir Khel-

lassi, représentant du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), a passé en revue les équipes participantes, avant de donner le coup d'envoi de la compétition.

Le contrôleur de Police Samir Khellassi a mis en avant, dans son allocution, l'importance de ces compétitions dans le renforcement des liens de fraternité et de cohésion entre les personnels de la Sûreté nationale et la consolidation de la

coopération avec les services de la Gendarmerie nationale, avant d'appeler les participants à faire preuve de fair-play.

Les participants représentent notamment les services de la sûreté des wilayas d'Adrar, Bechar, Tindouf, Timimoun et Béni-Abbès, en plus de l'équipe représentant le Commandement régional de la Gendarmerie nationale de la 3ème région militaire, selon les organisateurs.



HANDBALL - EXCELLENCE (DAMES) Le programme de la 13e journée

Programme de la 13e journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, prévue vendredi et samedi :

Vendredi 15h00:

JS Awzelliguen - TS Sétif
HBC El Biar - CF Boumerdes
JS Ain Fouara - MC Alger
HC Mila - NRS Hussein-Dey
NRKG Alger - OJS Constantine
US Akbou - CS Mouloud Mammeri

Samedi :

NRF Constantine - CHB Bachdjarah (14h00)

Classement :

	Pts	J
1. HBC El Biar	24	12
2. TS Sétif	18	11
3. MC Alger	17	11
4. CF Boumerdès	13	7
--. US Akbou	13	12
6. CS Mouloud Mammeri	12	9
7. CHB Bachdjarah	11	11
--. NRKG Alger	11	11
--. NRF Constantine	11	11
10. HC Mila	8	11
11. NRS Hussein-Dey	6	11
12. JS Ain Fouara	4	12
13. OJS Constantine	2	10
14. JS Awzelliguen	0	11.

VOLLEYBALL - NATIONALE UNE (DAMES) Le programme de la 10e journée

Programme de la 10e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (dames), prévue vendredi et samedi :

Groupe Centre-Est / Vendredi :

ASW Bejaia - NC Bejaia (10h00)

CRR Toudja - OS Tichy (15h00)

Samedi :

JS Tizi N'Berber - MB Bejaia (15h00)

WA Bejaia - RC Bejaia (17h00)

Classement :

	Pts	J
1. NC Bejaia	27	9
2. MB Bejaia	24	9
3. OS Tichy	21	9
4. RC Bejaia	12	9
5. CRR Toudja	10	9
6. WA Bejaia	8	9
7. JS T. N'Berber	5	9
8. ASW Bejaia	1	9

Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

Bravoure Bejaia - Seddouk VB (15h00)

JS Azzazga - NRS Alger-Centre (15h00)

MC Alger - NR Chlef (16h00)

US Ben Aknoun - USP Akbou (18h30)

Classement :

	Pts	J
1. MC Alger	27	9
2. Seddouk VB	21	9
3. JS Azzazga	19	9
4. NR Chlef	14	9
5. US B.Aknoun	11	9
--. NRS Alger	11	9
7. USP Akbou	5	9
8. B. Bejaia	0	9.

BASKETBALL - FORMATION DES ENTRAINEURS Clinic de perfectionnement animé par Ali Bouziane, mardi prochain à Staouéli (FABB)

L'ancien international algérien et actuel coach de Denain Voltaire (Pro B, France), Ali Bouziane, animera mardi prochain à la salle de Staouéli (Alger), un clinic de perfectionnement au profit des techniciens des clubs de la Super Division (messieurs) et la Nationale 1 (dames), a indiqué la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

"Dans le cadre de l'exécution de son programme de formation et de perfectionnement au profit des directeurs techniques sportifs (DTS) et entraîneurs des divisions nationales, la Direction technique nationale (DTN) organisera le mardi

11 Février (10h00) au niveau de la salle de Staouéli (Alger) un clinic de perfectionnement, qui sera animé par le coach Ali Bouziane", précise le communiqué de la FABB.

Pour cette formation, l'ancien international algérien de 47 ans apportera "sa vaste expérience du basket européen en tant que joueur, puis en tant qu'entraîneur". Tout d'abord entraîneur principal de l'équipe espoirs de l'AS Monaco, l'ancien joueur de Gravelines (1999-2004) a rejoint l'Elan Chalon en 2019 en tant que

responsable du Centre de formation, avant de prendre les rênes de sa première équipe professionnelle, l'Etoile Angers Basket (Pro B). En 2024, le natif de Boufarik s'est engagé avec le Denain Voltaire (Pro B). Avec l'équipe d'Algérie, Ali Bouziane participe à trois éditions de la Coupe d'Afrique des nations (2001, 2005, 2007). Son rôle central permet à l'Algérie de décrocher une médaille d'argent en 2001 et une qualification historique pour le Mondial 2002 à Indianapolis.

Avec le Cinq national Bouziane a également remporté la Coupe arabe des nations en 2005.

JUDO

Le Congrès de l'Union africaine 2027 se tiendra en Algérie (Fédération)

Le Congrès de l'Union africaine de judo 2027 se tiendra en Algérie, en marge des Championnats d'Afrique seniors (messieurs et dames), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAJ) mardi. "Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion, tenue récemment entre Yacine Sillini (président de la Fédération algérienne FAJ), Sitney Randriana-soloniaiko (président de l'Union africaine UAJ) et

Mohamed Meridja (membre de la Fédération internationale FIJ)", a précisé l'instance fédérale sur ses réseaux sociaux.

A rappeler qu'outre ces Championnats d'Afrique des nations (individuels et par équipes mixtes) de 2027, l'Algérie accueillera les Championnats d'Afrique des clubs de 2026, et qui seront jumelés avec l'Open African seniors, juniors et cadets de la

même année. La signature des contrats d'organisation de ces compétitions s'est tenue en marge de l'Assemblée générale électorale de l'UAJ. Lors de cette même AGE, l'Algérien Mohamed Meridja a été élu vice-président de l'instance africaine, alors que Yacine Sillini a été désigné président de la commission des projets spéciaux de l'UAJ.

Le ministre des Sports, Walid Sadi, avait

exprimé le 6 janvier dernier, "son total soutien à la FAJ, en promettant "de bien accompagner les judokas algériens dans leur préparation", en prévision des importantes échéances internationales à venir.

Parmi elles, l'édition 2025 des Championnats d'Afrique des nations (seniors) individuels et par équipes mixtes, qui se tiendra dans la capitale ivoirienne Abidjan (25-28 avril).

EQUITATION

L'AG ordinaire de la FEA fixée pour jeudi à Oran

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération équestre algérienne (FEA) aura lieu, jeudi prochain à la salle de conférence du complexe sportif "Miloud Hadeff" d'Oran, a-t-on appris de l'instance fédérale. "LAGO du jeudi devra être suivie, 15 jours plus tard (21 février), de l'Assemblée électorale pour le prochain mandat olympique 2025-2028", a

ajouté la FEA. Les membres statutaires de l'assemblée ordinaire convoqués pour cette séance ordinaire passeront en revue les différents bilans (moral, financier et technique) de l'exercice 2024, ainsi que l'évaluation quadriennale du mandat olympique 2021-2024, et examiner également le rapport du commissaire aux comptes jusqu'au mois de sep-

tembre dernier. Après l'examen de ces bilans pour approbation, les membres procéderont à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de la tenue de l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le mandat olympique 2025-2028 fixée au 21 février au même endroit et à la même heure.

ATHLÉTISME - MEETING INDOOR D'OSTRAVA 3e place pour l'Algérien Slimane Moula au 800m

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a décroché la troisième place au 800m du meeting indoor Gold Ostrava, disputé mardi soir à Vitkovice en République tchèque. L'Algérien (26 ans) a décroché la 3e place dans le temps de 1:45.50, alors que la pre-

mière place est revenue au Belge Elliott Crestan (1:44.69), devant l'Italien Catalin Tecuceanu (1:45.35). C'est la première sortie en salle du demi-fondiste algérien après une longue période d'absence à l'issue de sa participation aux Jeux olympiques 2024 de

Paris, marquée par une qualification aux quarts de finale de la spécialité. Le meeting indoor Gold Ostrava est la quatrième compétition en salle inscrite au programme de la World Athletics pour la saison 2025.

COUPE D'ALGÉRIE - OLYMPIQUE AKBOU 1 - CSC 0 Qualification de l'Olympique Akbou pour les 16^e de finale

La formation de la Soummam Olympique Akbou a validé son ticket pour les 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie en disposant de la formation constantinoise le CSC (1-0), hier mercredi au stade de l'unité Maghribine (Béjaïa), en match comptant pour les 32es de finale de l'épreuve populaire.

Par F Yanis

La première empoignade, dans cette édition 2025 de Dame coupe, entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis a mis du temps à se décompter.

En effet, les deux formations n'ont pas réussi à trouver la bonne formule pour ouvrir le score durant le temps réglementaire.

Toutefois, la situation de la partie a changé à 3 minutes de jeu de la première période avec l'ouverture du score pour les Akbouciens signée Lachhab (1-0), sur ce score que l'arbitre de la rencontre a envoyé les 22 acteurs au vestiaire.

Après la pause citron avoir les gars de Yemma Gouraya ont su gérer la deuxième période à leurs guises

Menés désormais par un buts à zéro, les visiteurs ont réagi juste après la pause en réduisant afin de revenir au score mais les poulains du technicien français Denis Lavane ont tous fait pour garder le score jusqu'à la fin de la partie, après leur qualification au 16^{ème} de finale de la coupe d'Algérie va découler, aux 1/16es de finale le petit poucet de la compétition, le MJ Arzew (Régionale 1), en match prévu le dimanche 9 février au stade de l'unité maghribine de Béjaïa à 18h00.



LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS) Loucif signe son retour à l'USM Alger (club)



Le défenseur international algérien, Haïthem Loucif, s'est engagé pour deux saisons et demie avec l'USM Alger, en provenance du club suisse d'Yverdon-Sport, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, mercredi dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Agé de 28 ans, Loucif qui peut évoluer comme latéral droit ou gauche, signe son retour à l'USM Alger qu'il avait quitté en août 2023 pour la formation helvétique pour trois

saisons, remportant avec les "Rouge et Noir" la Coupe de la Confédération africaine la même année.

Il s'agit de la quatrième recrue hivernale du club de Soustara, après les attaquants, Ahmed Khaldi (ex-Al-Arabi SC koweïtien) et Riyad Benayad (ex- Raja Casablanca), et du milieu offensif Mehdi Merghem (ex-SC Farense/ Portugal).

En revanche, le club algérois s'est passé des services de plusieurs joueurs à l'image du

défenseur Hocine Dehiri, parti rejoindre Al-Qadisiya au Koweït, du milieu offensif Mohamed Aït El-Hadj, ou encore de l'attaquant Sékou Gassama, qui s'est engagé avec le club espagnol de CD Eldense (Div.2).

Pour rappel, la deuxième période d'enregistrement de la Ligue 1 Mobilis (mercato d'hiver), a débuté le 5 janvier et prendra fin ce mercredi 5 février à minuit.

Qualifiée aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine, en dominant le groupe C avec 14 points, l'USMA reste sur trois contre-performances en championnat : une défaite dans le "big derby" de la capitale face au MC Alger (0-3), et deux nuls contre Paradou AC (1-1) et l'Olympique Akbou (0-0).

Avec un match en retard à disputer ce mercredi contre l'USM Khenchela, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00, à huis clos), l'USMA occupe la 6^e place au classement avec 22 points.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024 (MC ALGER-CR BELOUZDAD) Lahlou Benbrahim au sifflet (FAF)

La Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) a désigné l'arbitre Lahlou Benbrahim pour diriger le match de la Supercoupe d'Algérie, mettant aux prises le MC Alger au CR Belouizdad, samedi au stade olympique du 5-juillet (17h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Le directeur de jeu, Lahlou Benbrahim, sera assisté par Amirouche Boufassa et Kheireddine Djenadi. Le quatrième arbitre est Tayeb Youcef Bouderbhal. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été confiée Abderrahmane Sahraoui et Haïthem Bouïma", souligne la FAF.

Relancé après cinq ans d'absence, la Supercoupe d'Algérie mettra aux prises le MCA, champion d'Algérie en titre, et le CRB, détenteur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie. En championnat de Ligue 1 Mobilis, le MCA a remporté le titre honorifique de champion d'hiver, alors que le CRB pointe à la 2^e place. La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie avait été disputée en 2020, remportée par le CR Belouizdad aux dépens de l'USM Alger (2-1).



LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL Mesloug élu président de la LFP

Mohamed El Amine Mesloug, seul candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP), a été plébiscité mercredi, lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue au siège de la Fédération algérienne de football, à Dély Brahim (Alger).

Mesloug a récolté 20 voix, soit autant que le membre du Bureau de Ligue, Mamoun Hamlili, au moment où les deux autres, Walid Boukrouma et Youcef Djerridi ont récolté dix-neuf voix chacun.

Mesloug succède à Abdelkrim Medouar qui dirigeait la LFP depuis 2018.

Après son élection, Mesloug a pris la parole pour s'adresser à l'assistance.

Parmi les principaux points qu'il a évoqués, son application à faire un travail sérieux, essen-

tiellement dans le but de faire respecter le calendrier de la compétition.

En effet, l'engagement des clubs algériens dans certaines compétitions internationales comme la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération a souvent perturbé le calendrier des compétitions nationales, en se répercutant de manière directe sur les programmation des matchs de championnat et de Coupe d'Algérie.

"Nous allons travailler dans ce sens pour qu'à l'avenir, il n'y ait plus de désagréments.

Les clubs engagés dans des compétitions internationales devront jouer les matchs des compétitions nationales (coupe/championnat) 72 heures à l'avance" a-t-il commenté par proposer.

"Dans le cas où il ne sera pas possible de disputer un match avancé, il sera toléré de le reporter à une date ultérieure, mais la rencontre devrait se jouer dès la première occasion qui se présente afin d'éviter trop de cumul" a-t-il ajouté.

Mesloug a évoqué d'autres projets, comme la généralisation de l'utilisation de la vidéo assistance à l'arbitrage (VAR), l'organisation de Tombolas à l'occasion de grands événements, ainsi qu'une collaboration plus étroite avec la DGSN et la Gendarmerie nationale, pour endiguer la violence dans les stades.

"On s'engage à dévoiler le calendrier des compétitions nationales au moins quatre semaines à l'avance, pour que les clubs puissent prendre leurs dispositions.



On s'engage également à organiser la Supercoupe d'Algérie chaque année. Cela ne fut pas possible ces derniers temps, pour différentes raisons, mais à l'avenir on compte y remédier" a-t-il promis.

Pour rappel, en octobre 2024, la Fédération algérienne de football (FAF) avait suspendu avec effet immédiat la Ligue de football professionnel

(LFP), présidée par Abdelkrim Medouar, pour "violation des lois et règlements en vigueur".

La gestion de la Ligue 1 professionnelle a été rattachée depuis à la FAF.

Un comité dirigé par Mohamed El Amine Mesloug, membre du bureau fédéral a été désigné pour gérer la transition.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8^{ES} DE FINALE) USB-ESM et MCO-USMH à l'affiche

La première partie des 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, prévus jeudi et vendredi, seront marqués par deux belles affiches: US Biskra - ES Mostaganem et MC Oran - USM El Harrach.

Le hasard de "Dame Coupe" a voulu que l'affiche entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : USB-ESM, mettra aux prises les deux relégués qui aspirent à reprendre confiance dans cette compétition, en vue d'amorcer leur mission de sauvetage lors de la seconde partie du championnat de l'actuelle saison.

Auteure de la plus longue série (en cours) sans victoire en championnat (10 matchs de rang), l'USB aura à cœur de poursuivre son parcours sans faute en Coupe, après avoir éliminé aux précédents tours, le SC Mecheria (1-0) et l'ESM Koléa (0-0, aux t.a.b : 4-2).

De son côté, l'ESM, qui reste sur un nul concédé dimanche à domicile, dans une mise à jour du championnat face au leader le MC Alger (1-1), tentera de préserver la dynamique, puisque les joueurs du nouvel entraîneur Nadir Leknaoui ont aligné

face au "Doyen" un troisième match sans défaite, toutes compétitions confondues.

L'autre rendez-vous attendu de ces 1/8es de finale, opposera le MC Oran (Ligue 1) à l'USM El-Harrach, actuel dauphin au classement du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur.

Ayant bouclé la phase aller de la Ligue 1, en enregistrant mardi son premier revers à domicile en championnat, face au CR Belouizdad (1-2), le MCO devra faire face à une belle équipe harrachie qui traverse une période faste, en témoigne ses quatre succès de rang, toutes compétitions confondues.

Les Oranais auront bien des raisons à redouter leur adversaire, puisque l'USMH a créé l'une des surprises des 1/16es de finale, en allant éliminer la JS Kabylie, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (1-0).

Même si le club oranais aura

l'avantage de jouer à la maison et devant son public, il n'en demeure pas moins que l'USMH est bien armée pour rééditer le coup de Tizi-Ouzou, au stade Miloud-Hadefi.

L'ES Sétif, deuxième équipe la plus titrée en Coupe d'Algérie (en compagnie de l'USM Alger et du MC Alger, avec 8 trophées chacun, NDLR), devra passer l'écueil de son voisin l'AE El-Eulma (inter-régions) pour pouvoir poursuivre son parcours dans la quête d'un 9e sacre.

Les Sétifiens qui ont débuté leur aventure en éliminant en déplacement, l'autre formation d'El-Eulma, le MCEE, aux 1/32es de finale (2-0), devront rester vigilants devant une équipe de l'Amel El-Eulma, qui n'aura rien à perdre.

Du côté de la Vallée de la Soummam, le MO Béjaïa, pensionnaire de la division inter-régions, recevra la surprenante



Coupe d'Algérie

formation de la JS Haï Djabel, également issu du même palier et auteure de l'autre sensation des 1/16es de finale, en éliminant le Paradou AC (2-2, aux t.a.b : 4-3).

Les gars de Haï Djabel se rendront ainsi à Béjaïa pour jouer leur-va tout jusqu'au bout, et viser un autre exploit, même si cette fois-ci le niveau est rapproché. Après avoir éliminé deux pensionnaires de la Ligue 2 : l'AS Khroub (2-1) et l'USM Annaba (1-0), le MO Béjaïa, dirigé par l'entraîneur Mustapha Biskri, sera face à une équipe de la JSHD qui ne lâche rien.

Un match équilibré en perspective, qui pourrait s'étaler

jusqu'à la séance fatidique des tirs au but.

Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le CR Ain Témouchent (Ligue 2) au CRB Béni Tamou (inter-régions).

Les gars d'Ain Témouchent auront les faveurs des pronostics, eux qui ont enchaîné six matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Le CRB Béni Tamou, dernier club issu de la wilaya de Blida encore en lice, est appelé à sortir le grand jeu pour arriver à éliminer le CRT et donner rendez-vous à domicile en 1/4 de finale, à l'USM Alger, le NC Magra, ou le RC Kouba.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 13^E JOURNÉE) L'USMA domine l'USMK (3-0) et monte sur le podium

L'USM Alger a terminé la première partie de la saison à la troisième place au tableau du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, grâce à la large victoire obtenue face à l'USM Khenchela 3-0 (mi-temps : 1-0), mercredi au stade Nelson-Mandela de Baraki, en match comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat.

Devant des gradins vides, huis clos oblige, l'USMA a ouvert le score sur un penalty, obtenu par Ghacha, et transformé par Belkacemi (34e).

Après la pause, le club de Soustara a déroulé en dominant son adversaire de bout en bout.

A l'origine du premier but, Ghacha s'est transformé en ajoutant d'abord le deuxième but (71e), avant de signer le doublé (78e), mettant défi-

nitivement les siens à l'abri. Après une série de trois matchs sans succès (1 défaite et deux nuls), les hommes de Nabil Maïloul renouent avec la victoire.

Avec ce résultat, l'USMA rejoint la JS Kabylie à la troisième place au classement, avec 25 points chacun, alors que les "Siskaoua" stagnent à la 8e place avec 20 points, en compagnie de l'ASO Chlef.

C'est le dernier match de mise à jour du calendrier de la phase aller, avant la reprise de la compétition (phase retour), les 11 et 12 février, avec le déroulement de la 16e journée.

L'USM Alger enchaînera, en recevant le NC Magra, le lundi 10 février au stade du 5-juillet d'Alger (19h00), en match comptant pour la mise à jour des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie. Dans les autres matchs de mise à



jour, disputés cette semaine, le MC Alger, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, a bouclé la phase aller, en ramenant un point en déplacement face à l'ES Mostaganem (1-1), et reste toujours invaincu depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia en décembre dernier. Le CR Belouizdad, a pris la posi-

tion de dauphin, grâce à son succès à Oran face au MCO (2-1). Un doublé de l'attaquant Aymen Mahious, a permis au club de Laâqiba de se racheter, après la défaite concédée à la maison face au CS Constantine (0-2).

De son côté, le MCO, invaincu jusque-là à domicile, a concédé sa première défaite à la maison, depuis le début de la saison.

LIGUE 2 Le CR Temouchent poursuit sa résurrection sous la conduite de son nouveau coach Bendriss

Le CR Temouchent enchaîne les bons résultats, depuis la désignation de l'entraîneur Tayeb Bendriss à la tête de la barre technique, ce qui a permis à ce club de Ligue 2 de football de s'extirper de la zone rouge, tout en poursuivant son aventure en coupe d'Algérie. En dix matchs, Bendriss, qui a commencé l'exercice en cours sur le banc de touche du WA Mostaganem, club qu'il avait lui-même guidé vers la Ligue 2, il y a de cela deux exercices, compte huit victoires contre un match nul et une seule défaite avec le CRT, en championnat et en coupe d'Algérie. Un parcours qui a permis aux Rouge et Blanc de se hisser à la neuvième place au classement avec 21 points, après avoir longtemps pataugé dans le bas du tableau.

Nommé à la tête de la barre technique du CRT, après le retour de Houari Talbi à la présidence du club, il y a environ deux mois, le coach Bendriss avait succédé à Hamouda Kebdani. Il a hérité d'une équipe mal en point, et qui souffrait surtout de carences sur le plan offensif.

D'ailleurs, l'attaque de cette formation avait réussi seulement 7 buts en 11 matchs sous la houlette de son ex-coach, alors que pour les dix dernières rencontres (toutes compétitions confondues), elle en a inscrit 17.

Un bilan jugé "satisfaisant" par la direction du CRT, qui a fixé à son entraîneur le maintien comme principal objectif, un challenge loin d'être assuré, vu que les protégés de Bendriss ne comptent que deux points d'avance sur le 14e et premier potentiel relégué, à savoir l'ESM Koléa. En coupe d'Algérie, le CRT est en pole position pour valider son billet pour les quarts de finale, en accueillant, vendredi prochain, la formation de Beni-Tamou, pensionnaire de l'inter-régions.

APS

CRB L'Allemand Ramovic nouvel entraîneur (club)



Le technicien allemand Sead Ramovic est devenu le nouvel entraîneur du CR Belouizdad, en remplacement d'Abdelkader Amrani, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi soir sur ses réseaux sociaux.

Le successeur d'Abdelkader Amrani débutera immédiatement sa mission avec les "Rouge et Blanc" de la capitale pour préparer la finale de la Supercoupe d'Algérie, prévue samedi face au MC Alger au stade du 5 juillet (17h00).

Agé de 45 ans, Ramovic a résilié tout récemment son contrat avec le club tanzanien des Young Africans qui l'ont remplacé par l'ancien coach de l'USMA et de la JSK, Miloud

Hamdi. La carrière du technicien allemand a commencé en 2021 lorsqu'il a pris les rennes du club sud-africain du TS Galaxyn, club qu'il a dirigé durant trois saisons, avant de rejoindre en novembre dernier les Young Africans, pour remplacer Miguel Gamondi.

Le CR Belouizdad, vainqueur lundi en déplacement face au MC Oran 2-1, à l'occasion de la mise à jour de la 14e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, a terminé la phase aller en position de dauphin avec 26 points. Le dernier match de la mise à jour du calendrier de la phase aller, se jouera ce mercredi entre l'USM Alger et l'USM Khenchela, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00 à huis clos).



REAL MADRID

LA DÉFENSE, ANCELOTTI RESTE SEREIN

Malgré un secteur défensif décimé par les blessures, Carlo Ancelotti reste confiant. L'entraîneur du Real Madrid s'estime capable de gérer, même sans recrutement lors du dernier mercato hivernal. "Nous avons perdu deux joueurs importants. Nous ne l'avions pas envisagé, car Alaba était prêt et se sentait bien. Nous n'avions pas non plus envisagé la blessure de Rüdiger. C'est une urgence et nous devons nous accrocher. Alaba sera de retour dans 15-20 jours, Rüdiger aussi. Jacobo (Ramon) revient, il peut aussi apporter sa contribution. Ce à quoi je dois réfléchir, c'est à la manière de gérer la situation d'urgence que nous connaissons. Nous l'avons eue l'année dernière. Nous devons la gérer correctement. Nous l'avons fait l'année dernière. Les jeunes vont pouvoir montrer leur qualité", a indiqué le technicien italien en conférence de presse. Pour rappel, Daniel Carvajal et Éder Militão, blessés, sont out jusqu'au terme de la saison en cours.

RAYADOS
SERGIO RAMOS, LES DÉTAILS DU CONTRAT

Libre depuis la fin de son engagement avec le Séville FC, en juin dernier, Sergio Ramos (38 ans) va signer pour une année en faveur des Rayados de Monterrey dans les prochains jours. Selon les informations du média 365Scores, le défenseur central espagnol va toucher un salaire annuel net de 5 millions d'euros avec le club mexicain et a négocié des primes pour chacune de ses apparitions avec le brassard de capitaine, de ses buts et passes décisives. Il aura également droit à des bonus pour chaque match disputé lors de la prochaine Coupe du monde des clubs et bénéficiera de 2% des ventes de maillots floqués à son nom en plus de la totalité de ses droits à l'image.

DORTMUND
LES AMBITIONS DE KOVAC

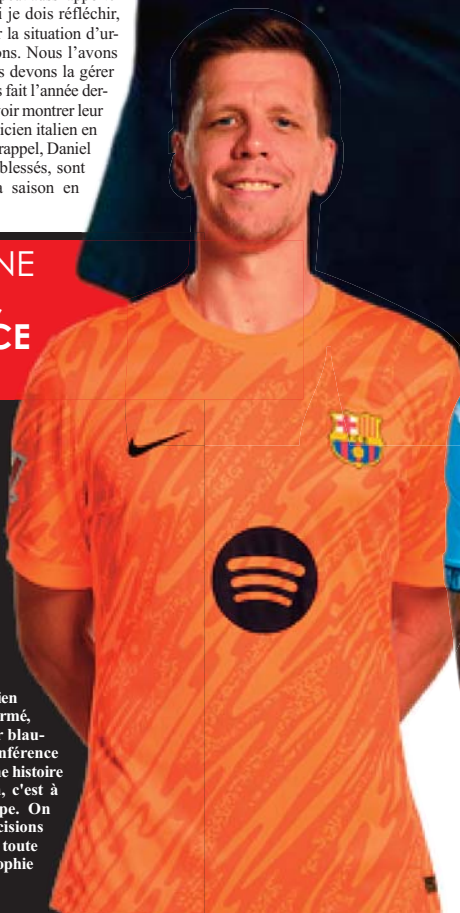
Sans emploi depuis son renvoi de Wolfsburg, en mars dernier, Niko Kovac a été choisi par le Borussia Dortmund pour succéder à Nuri Sahin. Présenté à la presse ce mercredi, l'entraîneur croate a évoqué son travail à venir chez les Marsupiaux.

"Ce que j'exige : discipline, ordre, passion, intensité et agressivité. Je suis un travailleur acharné, a prévenu l'ex-coach de Monaco. Le BVB a pris sept points lors de ses trois derniers matchs. Je pense que l'on peut voir que l'équipe a la qualité nécessaire pour briller."

BARCELONE
SZCZESNY, L'ANNONCE DE FLICK

Sorti de sa retraite pour donner un coup de main au FC Barcelone suite à la grave blessure de Marc-André Ter Stegen, Wojciech Szczesny (34 ans, 7 matchs toutes compétitions cette saison) a vite pris la place d'Iñaki Peña après avoir retrouvé une forme physique convenable. Et il est aujourd'hui devenu indiscutable.

"Szczesny est notre gardien N°1 désormais, c'est confirmé, a fait savoir l'entraîneur blaugrana Hansi Flick en conférence de presse. Ce n'est pas une histoire d'Iñaki ou de Wojciech, c'est à propos de toute l'équipe. On prend toujours des décisions qui sont dans l'intérêt de toute l'équipe. C'est ma philosophie depuis le début."



MAN CITY
GUARDIOLA DÉÇU PAR WALKER

Prêté à l'AC Milan, Kyle Walker (34 ans, 1 match toutes compétitions avec Milan AC cette saison) a quitté Manchester City après sept ans et demi de bons et loyaux services. Un départ qui a chagriné Pep Guardiola. Selon le Daily Mail, l'entraîneur catalan a été déçu d'apprendre que le latéral droit s'est seulement adressé au directeur sportif Txiki Begiristain pour changer d'air sur le mercato hivernal sans lui en parler directement. Une séparation d'autant plus douloureuse que l'ancien coach du FC Barcelone traverse une période difficile sur les plans professionnel et personnel.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 023.38.48.00 **FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.**
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen des recommandations issues de la rencontre Gouvernement-walis et d'autres secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des recommandations issues de la 6^e rencontre Gouvernement-Walis, en plus des secteurs des mines, de la solidarité et du sport, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 5 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des recommandations issues de la sixième rencontre Gouvernement-Walis, tenue les 24 et 25 décembre 2024, sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, visant à accélérer la dynamique du développement local et à relever les défis liés au renforcement du rôle des collectivités locales dans le domaine de l'investissement, à la réhabilitation de l'environnement urbain et à l'accélération de la

régularisation de la situation des constructions inachevées, ainsi que l'exploitation des petites zones d'activités au niveau des communes et leur affectation au profit des jeunes, tout en renforçant l'offre foncière au profit de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et en accélérant la récupération des terrains inexploités, et ce, pour la création de richesse et de postes d'emploi.

Par ailleurs, le Gouvernement a examiné le projet de phosphate intégré à Bled El Hadba dans sa partie relative à la ligne ferroviaire, tronçon Bouchehouf-Oued Keberit.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence, qui a permis de mettre en lumière les réalités de ce phénomène et les moyens de renforcer les mécanismes de prévention, de lutte et de prise en charge de ses victimes, à travers les différents programmes et mesures législatives visant à renforcer la protection des femmes et à leur fournir les capacités nécessaires en cas de besoin.

Enfin, Le Gouvernement a entendu une communication sur la situation des sports

collectifs et du sport d'élite ainsi que les perspectives de leur développement, qui a permis d'examiner la réalité des sports collectifs en Algérie et les moyens de les promouvoir et de les développer, notamment à la lumière des grands efforts consentis par l'Etat pour soutenir le sport, notamment le sport scolaire et universitaire, ainsi que les investissements importants consacrés au renforcement de l'encadrement et de la formation, au développement des infrastructures sportives et à la prise en charge des élites et des talents".

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Une délégation du Conseil de la nation participe à la réunion du groupe de travail sur le financement de l'Assemblée parlementaire de l'UPM

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation participe à la réunion du groupe de travail sur le financement de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), prévu aujourd'hui à Bruxelles, indique mercredi un communiqué du Conseil.

La délégation est composée de M. Omar Dadi Adoune, vice-président de la

commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation, et de M. Noureddine Habib, membre du Conseil de la nation.

Les membres du groupe de travail, issus des parlements des pays des deux rives de la Méditerranée, débat-

tront de l'article relatif au mécanisme de sélection du Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire, y compris la création d'un Secrétariat général permanent pour cette organisation parlementaire méditerranéenne, précise la même source. L'Assemblée parlementaire, en tant qu'organe parlementaire de l'UPM, constitue "une plateforme

d'échange de visions et de points de vue entre les Parlements des pays du sud de la Méditerranée, le Parlement européen et les parlements membres de l'Union européenne, sur les questions et les préoccupations de la région, en conférant une dimension parlementaire au partenariat euro-méditerranéen", ajoute le communiqué.

DÉCÈS DE L'ANCIEN CHEF DU GOUVERNEMENT

SID AHMED GHOZALI

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha présente ses condoléances

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, mardi, ses sincères condoléances à la famille de l'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghazali, décédé à l'âge de 88 ans, l'assurant de sa profonde compassion.

"Suite au décès de l'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghazali, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, à la famille du défunt et à ses proches, ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", lit-on dans le message de condoléances.

ALGÉRIE - TURQUIE

M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue turc

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mercredi, un appel téléphonique du ministre turc des Affaires étrangères, M. Hakan Fidan, indique un communiqué du ministère. L'entretien téléphonique a permis aux deux parties d'évoquer le partenariat algéro-turc en prévi-

sion de la tenue de la 3^e session de la commission mixte de planification, précise le communiqué.

Les deux ministres ont également discuté des développements de la situation au Moyen-Orient et des efforts déployés pour consolider l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, ajoute la même source.

ALGÉRIE - INDE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en Inde (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame, mercredi, une visite officielle en République de l'Inde, sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, indique le ministère de

la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et Secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, Monsieur le Général d'Armée Chanegriha Saïd, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, entame une visite

officielle en République de l'Inde, à partir d'aujourd'hui 5 février 2025", précise la même source.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et l'Armée indienne, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué du MDN.

Le PDG de Sonatrach

présente ses condoléances

Le Président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi a présenté, mardi, ses condoléances à la famille de l'ancien chef du Gouvernement Sid Ahmed Ghazali, décédé à l'âge de 88 ans.

M. Hachichi a indiqué avoir reçu avec "une profonde affliction la nouvelle du décès de l'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghazali, une sommité nationale ayant contribué à l'édification de l'Algérie indépendante et au développement du secteur des hydrocarbures".

En cette douloureuse épreuve, M. Hachichi a présenté, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des travailleurs du Groupe", ses sincères condoléances à la famille du défunt, tout en l'assurant de sa profonde compassion, implorant Allah Tout-puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches, patience et réconfort", lit-on dans le message de condoléances. Le responsable a loué dans son message de condoléances les qualités du défunt, soulignant que l'Algérie a perdu avec sa disparition, un grand homme qui a laissé son empreinte dans le processus d'édification et soutenu Sonatrach depuis ses débuts, rappelant que le regrette avait été le "deuxième directeur général de Sonatrach de 1966 à 1979 et l'un des premiers ingénieurs et fondateurs ayant contribué à la réalisation de plusieurs grands projets structurants".

ARMÉE

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et une quantité d'armes et de munitions récupérée (bilan)

Sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et une quantité d'armes et de munitions a été récupérée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national entre le 29 janvier et le 4 février, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 janvier au 04 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la

même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "lors de deux opérations de qualité menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, des détachements de l'ANP ont récupéré 4 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) fusil à lunette, 2 fusils mitrailleurs, un (1) lance-roquettes, une quantité de munitions et d'autres effets", note le communiqué, soulignant que d'autres détachements de l'ANP "ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre

pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 75 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 35 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, ainsi que 2,3 kilogrammes de cocaïne et 1.029,480 comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djinet, In Salah, Tindouf et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 344 individus et saisi 22 véhicules, 258 groupes électrogènes, 155 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements

utilisés dans des opérations d'orpillage illicite".

De même, "neuf (9) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un (1) fusil mitrailleur, un (1) pistolet automatique, 28.838 litres de carburants, ainsi que 22 quintaux de tabacs et 8 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 7 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 314 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.